

LORS D'UNE CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE À GENÈVE

L'ALGÉRIE POINTE DU DOIGT LA DESTRUCTION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL DU PEUPLE PALESTINIEN

● La délégation algérienne participant à la Conférence diplomatique pour la conclusion, à Genève, d'un instrument juridique international sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés, a pointé du doigt la confiscation illégale des ressources du peuple palestinien et la destruction systémique de son patrimoine matériel et immatériel, du fait des pratiques illégales de l'occupant sioniste.

P. 3



ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mardi 6 Dhoul Q'ida 1445- 14 Mai 2024 - N° 785 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

LORS DE SA VISITE HIER À TIZI OUZOU

ALI AOUN A ANNONCÉ HIER UNE SUBVENTION DE 3,5 MILLIARDS DE DINARS À L'ENIEM POUR REPRENDRE SON ACTIVITÉ



Lors de sa visite à Tizi-Ouzou hier, lundi, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a annoncé l'attribution d'une subvention de 3,5 milliards de dinars algériens à l'Entreprise Nationale des Industries de l'Electroménager (ENIEM). Cette aide financière vise à relancer l'activité de l'entreprise, qui rencontre d'importantes difficultés depuis plusieurs années.

P. 4

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ATTAF À MANAMA POUR LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DU 33^e SOMMET ARABE

● Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf est arrivé, lundi après-midi à Manama (Bahreïn), pour participer à la réunion préparatoire de la 33e session ordinaire du Sommet arabe prévu le 16 mai au Royaume de Bahreïn, pays frère, indique un communiqué du ministère.



P. 16

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SOUS LE THÈME "PANORAMA PHARMACEUTIQUE, LES NOUVEAUX CAPS" SAIHI SOULIGNE L'IMPORTANCE DE LA CRÉATION D'UN MARCHÉ AFRICAIN DÉDIÉ À L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

● Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a souligné l'importance de la création d'un marché africain spécifiquement dédié à l'industrie pharmaceutique lors de son discours d'ouverture à la Conférence internationale intitulée "Panorama pharmaceutique, les nouveaux caps".

P. 4

LORS D'UNE CONFÉRENCE NATIONALE INTERACTIVE APPEL À UTILISER LA FINANCE ISLAMIQUE COMME MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

● Les participants à la conférence nationale interactive intitulée "La finance islamique et son rôle dans le développement économique", qui s'est tenue au complexe la Gazelle d'or dans la wilaya d'El Oued, ont souligné l'importance de la finance islamique comme moteur de développement économique.

P. 2

GRÂCE À L'ADOPTION D'UNE NOUVELLE LÉGISLATION LE SECTEUR DES ASSURANCES CONNAÎTRA UNE TRANSFORMATION SIGNIFICATIVE EN 2024, AFFIRME FAID

Au cours de l'année en cours, le secteur des assurances en Algérie va connaître une transformation significative grâce à l'adoption d'une nouvelle législation destinée à améliorer la gouvernance du secteur.

Par Abdellali Kendoussi

Cette initiative est notamment axée sur le renforcement des mécanismes de régulation et la promotion de l'assurance Takaful, selon les propos de Laaziz Faïd, ministre des Finances, lors d'une récente interview accordée à la revue spécialisée Asia Insurance Review. Les réformes prévues incluent principalement la création d'une autorité de supervision du marché des assurances, conçue pour être plus autonome et indépendante. Cette autorité sera chargée de garantir une plus grande transparence sur le marché et d'établir une distinction claire entre les rôles de l'État en tant que régulateur et contrôleur, et son rôle d'actionnaire unique dans les sociétés publiques d'assurance. En outre, le ministre a expliqué que l'assurance Takaful devrait bénéficier d'une expansion significative en 2024, grâce à un cadre juridique plus solide. Cette expansion devrait permettre à l'assurance Takaful de jouer un rôle plus actif dans la revitalisation de la sphère financière et le renforcement de l'offre de produits bancaires alternatifs. Le secteur de la e-assurance devrait également connaître un essor qualitatif, stimulé par l'intégration accrue de la numérisation et des technologies digitales dans les processus assurantiels, en accord avec un environnement réglementaire adapté et moderne. La nouvelle loi sur les assurances réintroduira l'obligation d'assurance pour les marchandises et les biens d'équipement importés par voie aérienne ou maritime, qui devront être assurés auprès d'une compagnie agréée en Algérie. Le ministre a aussi annoncé l'extension de l'assurance incendie à tous les opérateurs économiques, tant publics que privés. Par ailleurs, cette année verra la mise en œuvre d'autres initiatives importantes telles que l'obligation pour les compagnies d'assurance de développer un système de



contrôle interne robuste, destiné à l'identification, à l'évaluation, à la gestion et au suivi des risques associés à leurs activités. Le ministre a détaillé une série de mesures réformatrices visant à moderniser le secteur des assurances en Algérie, dans un contexte de directives émises par le président Abdelmadjid Tebboune pour réformer le secteur financier global. Ces mesures comprennent notamment l'introduction d'un système robuste de lutte contre le blanchiment d'argent et l'instauration d'une base juridique solide pour combattre la fraude à l'assurance. Pour l'assurance automobile, une orientation vers la résolution amiable des sinistres avant le recours aux tribunaux a été encouragée, accompagnée d'une révision du barème d'indemnisation pour les dommages corporels. Cette initiative vise à accélérer le processus d'indemnisation et à réduire la charge sur le système judiciaire. Parallèle-

ment, les réglementations concernant l'assurance contre les catastrophes naturelles (Cat-Nat) ont été allégées pour permettre aux compagnies d'assurance de compenser les victimes même en l'absence de déclaration formelle d'un état de catastrophe naturelle. En outre, le ministre a évoqué des réformes spécifiques comme la certification obligatoire des provisions techniques des compagnies d'assurance par un actuaire agréé. Cette mesure est destinée à garantir la solvabilité et la fiabilité financière des assureurs. Une autre réforme notable concerne l'obligation pour tous les projets de construction de souscrire une assurance Responsabilité Civile Décennale dès le début des travaux, assurant ainsi une couverture contre les vices de construction pouvant survenir pendant les dix années suivant l'achèvement du projet. Le secteur agricole n'est pas en reste, avec l'introduction d'un nouveau dis-

positif d'assurance contre les calamités agricoles, élaboré après une large consultation orchestrée par le Conseil National des Assurances. Ce dispositif s'inscrit dans une volonté d'offrir une meilleure protection aux agriculteurs et de renforcer la résilience du secteur agricole face aux aléas climatiques et autres risques. Le ministre a affirmé que ces réformes contribueraient à la création d'une véritable industrie assurantielle en Algérie, capable de jouer un rôle clé dans le développement économique du pays. Il a souligné que, bien que le chiffre d'affaires du secteur en 2023 ait atteint plus de 168 milliards de DA, en augmentation de 2,6% par rapport à l'année précédente, ces chiffres ne reflètent pas encore pleinement le potentiel du marché des assurances en Algérie, indiquant ainsi les attentes élevées pour l'impact futur de ces réformes.

A.K

MINISTÈRE DE LA PÊCHE ET DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES RÉCEPTION DES DOSSIERS D'AUTORISATION D'IMPORTATION DE MOTEURS DE NAVIRE

Le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques a appelé, dimanche dans un communiqué, les pêcheurs et les armateurs désirant bénéficier des mesures relatives à l'importation des moteurs de navire de moins de 5 ans, prévues dans la loi de finances de 2024, à se rapprocher de ses services à travers le territoire national, pour se renseigner et procéder au dépôt des dossiers. "Conformément aux mesures contenues dans la loi de finances de 2024, le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques appelle les pêcheurs et les armateurs désirant importer des moteurs de navire d'occasion de moins de 5 ans, à se rapprocher des directions et des chambres de la Pêche et de l'aquaculture à travers le territoire national, pour se renseigner et procéder au dépôt des dossiers", a indiqué le communiqué.

Cette mesure qui revêt une "grande importance" permettra de "résoudre les problèmes rencontrés

par les pêcheurs et les armateurs, compte tenu des nombreuses pannes mécaniques enregistrées notamment dans les vieux navires", ce qui est à même de contribuer à "l'amélioration du rendement de la flotte de pêche et à l'augmentation du volume de la production halieutique nationale", selon la même source. Le dossier exigé pour bénéficier de l'autorisation d'importation des moteurs est constitué "d'une demande de dédouanement remplie et signée (disponible au niveau des directions et chambres de la pêche et de l'aquaculture), d'une copie de l'autorisation ou /du permis de pêche, ainsi que d'une copie du registre de commerce de la personne morale", a précisé le ministère. "Une facture proforma établie par un fournisseur contenant le numéro de série du moteur" doit également être jointe au dossier, "outre une fiche des caractéristiques techniques du moteur importé", conclut le communiqué.

R.E (APS)

LORS D'UNE CONFÉRENCE NATIONALE INTERACTIVE APPEL À UTILISER LA FINANCE ISLAMIQUE COMME MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les participants à la conférence nationale interactive intitulée "La finance islamique et son rôle dans le développement économique", qui s'est tenue au complexe la Gazelle d'or dans la wilaya d'El Oued, ont souligné l'importance de la finance islamique comme moteur de développement économique. Lors de son discours d'ouverture, le président du Haut Conseil Islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah, a affirmé que des consultations juridiques spécifiques sont disponibles pour les acteurs du secteur agricole intéressés par la finance islamique. Bouabdallah Ghlamallah a également insisté sur le rôle crucial de la finance islamique pour favoriser un développement économique équilibré qui soutient trois activités clés liées à l'investissement agricole : la production, la commercialisation et l'exportation. Il a par ailleurs évoqué les bénéfices de la numérisation des transactions financières, soulignant son efficacité pour stabiliser les marchés financiers et réguler les opérations de vente et d'achat, tout en aidant à éliminer le marché parallèle. Dr. Saïd Bouizri, membre du HCI, a mis en avant la capacité du cadre juridique algérien à encadrer et à promouvoir les produits de la finance islamique, en mobilisant notamment la liquidité monétaire inutilisée. Il a rappelé que chaque banque en Algérie dispose d'un comité chargé d'assurer la conformité des opérations aux critères religieux. La conférence, organisée par le HCI en collaboration avec la Chambre d'agriculture de la wilaya d'El Oued, l'Université EchahidHamma, a vu la participation de plusieurs institutions financières, dont Al Salam Bank, Al Baraka, et la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR).

A.K

LORS D'UNE CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE À GENÈVE L'ALGÉRIE POINTE DU DOIGT LA DESTRUCTION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL DU PEUPLE PALESTINIEN

La délégation algérienne participant à la Conférence diplomatique pour la conclusion, à Genève, d'un instrument juridique international sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés, a pointé du doigt la confiscation illégale des ressources du peuple palestinien et la destruction systématique de son patrimoine matériel et immatériel, du fait des pratiques illégales de l'occupant sioniste.

La délégation a affirmé que la tenue de cette conférence diplomatique à Genève du 13 au 24 mai, se voulait le fruit d'efforts laborieux déployés par les Etats membres pour mettre en place un système de propriété intellectuelle plus inclusif et plus flexible qui contribuerait à la protection des formes de créativité et d'innovation qui dépendent directement et indirectement des ressources génétiques et des savoirs traditionnels associés. A cet égard, la délégation algérienne a plaidé pour que "l'instrument international en cours de négociation reconnaisse l'obligation pour les demandeurs de brevets basés sur les ressources génétiques et les savoirs traditionnels, de divulguer l'origine ou la source de ces derniers, et que cette disposition soit assortie de mesures coercitives appropriées pour en assurer l'application. Il s'agit, également, de la nécessité de prévoir le caractère complémentaire entre l'instrument envisagé et d'autres accords internationaux sur l'accès équitable et le partage des avantages".

La délégation a souligné "les avantages qu'accorderait l'adoption d'un instrument international ambitieux sur la propriété intellectuelle,



les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés, notamment à travers l'harmonisation des différents systèmes nationaux, le renforcement du développement durable des communautés et des économies locales, la garantie de la sécurité juridique, la possibilité de

prévision pour les entreprises et l'amélioration de la qualité, de la compétence et de la transparence du système des brevets d'invention". Lors des préparatifs à cette conférence diplomatique, l'Algérie a eu l'honneur d'abriter, en juin 2023, une réunion régionale préparatoire

des pays africains, laquelle a permis la coordination de la position africaine quant aux négociations concernant l'instrument international en question tout en développant une conception commune et des consensus le concernant", ont rappelé les représentants de l'Algérie.

La délégation a affiché la volonté de l'Algérie à "agir de manière constructive et avec un esprit ouvert pour contribuer au succès de cette conférence, que nous voulons un nouveau jalon dans le processus de renforcement du multilatéralisme et du développement d'un système de propriété intellectuelle plus inclusif, plus équilibré et plus équitable".

La délégation algérienne a, enfin, attiré l'attention des conférenciers sur la confiscation illégale des ressources du peuple palestinien et la destruction systématique de son patrimoine matériel et immatériel, du fait des pratiques illégales de l'occupant sioniste.

La délégation algérienne a réaffirmé son soutien aux communiqués lus par les délégués kenyan et indonésien, respectivement, au nom du groupe africain et du Groupe des pays partageant la même vision.

APS

18^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA MÉDITERRANÉE RÉUNION DE COORDINATION DE LA DÉLÉGATION DU CONSEIL DE LA NATION

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a présidé, lundi, une réunion de coordination, en prélude de la participation d'une délégation parlementaire du Conseil aux travaux de la 18^e session de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), prévue les 15 et 16 mai à Braga (Portugal), indique un communiqué de cette institution législative.

Lors de cette réunion, le président du Conseil de la nation a souligné "l'importance de la diplomatie parlementaire et son rôle prépondérant dans le système politique international", recommandant de "continuer, à travers ses mécanismes, à défendre les positions de l'Algérie vis-à-vis des différentes questions régionales et internationales ainsi que ses approches face aux défis politiques, économiques, sécuritaires et en-

vironnementaux dans la région méditerranéenne et ce dans le cadre des principes de la diplomatie nationale, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Dans ce contexte, il a mis en avant "la place stratégique de l'Algérie dans le bassin méditerranéen et l'attachement de ses dirigeants à consacrer son appartenance méditerranéenne en tant que partie intégrante de son identité multidimensionnelle", appelant les membres de la délégation à "contribuer, avec efficacité, à enrichir les travaux de la session, en mettant en lumière la cause palestinienne juste et les questions de décolonisation dans le bassin de la Méditerranée et en Afrique, notamment la question du Sahara occidental", a ajouté le communiqué.

L'ordre du jour de la 18^e session de l'APM inclura le débat et l'adoption des rapports et des projets de décisions élaborés par les commissions permanentes de cette instance régionale, à savoir: la coopération politique et sécuritaire, la coopération économique, sociale et environnementale et le dialogue des civilisations et les droits de l'homme.

La délégation du Conseil de la nation qui participera dans le cadre d'une délégation conjointe des deux chambres du Parlement algérien, est composée de messieurs: Lyes Achour, président de la commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation et président de la délégation et des membres Mohamed Hachemi Debabeche et Ahmed Bennai.

R.N

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ATTAF À MANAMA POUR LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DU 33^e SOMMET ARABE

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf est arrivé, lundi après-midi à Manama (Bahreïn), pour participer à la réunion préparatoire de la 33^e session ordinaire du Sommet arabe prévu le 16 mai au Royaume de Bahreïn, pays frère, indique un communiqué du ministère.

L'ordre du jour de la réunion préparatoire portera sur "l'élaboration de projets de résolutions relatifs aux sujets qui seront inscrits à l'ordre du jour du Sommet, en tête desquels la cause palestinienne, ainsi que d'autres sujets liés à la sécurité nationale arabe, et à l'action arabe commune, dans ses dimensions politique, diplomatique, économique, social et culturelle", a précisé la même source. M. Attaf aura, en marge des travaux de la réunion ministérielle, des rencontres bilatérales avec nombre de ses homologues de pays arabes frères, ajoute le communiqué.

R.A

BELMEHDI DEPUIS ISTANBUL RÉAFFIRMATION DE L'ATTACHEMENT DE L'ALGÉRIE À SA POSITION EN FAVEUR DE LA CAUSE PALESTINIENNE

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti, a affirmé, lundi à Istanbul (Turquie), l'engagement de l'Algérie et son soutien ferme à la cause palestinienne, une cause centrale pour le monde arabo-musulman.

Dans une allocution prononcée aux travaux du "Sommet consultatif des Oulémas du monde islamique", M. Belmehti a réaffirmé l'engagement de l'Algérie et son soutien ferme à la cause palestinienne, notamment avec la poursuite de l'agression sioniste contre la population de Ghaza", depuis le 7 octobre 2023.

Il a rappelé, dans ce sens, "les efforts de l'Algérie en soutien à la cause palestinienne, à travers les démarches du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour faire entendre la voix de la cause palestinienne dans les tribunes internationales, notamment après l'obtention de l'Algérie de la qualité de membre non permanent au Conseil de sécurité, et la tenue de la conférence d'unification des rangs palestiniens, couronnée par l'adoption de +la Déclaration d'Alger+ à la date du 12 octobre 2022".

"Le président de la République a relevé haut

le défi en exigeant la condamnation de l'entité sioniste au niveau international, pour le génocide et les crimes contre l'humanité ayant fait des milliers de victimes palestiniennes", a-t-il dit.

M. Belmehti a souligné que "ce qui se passe dans les territoires palestiniens occupés révèle une autre face du monde d'aujourd'hui, un monde où les repères de l'humanité ont été délibérément effacés", appelant à cet égard à "la nécessité d'intensifier les efforts des Oulémas de la nation pour contrer la propagande sioniste qui cherche à masquer la réalité évidente".

Par ailleurs, il a salué "la convergence des vues entre l'Algérie et la Turquie sur la situation qui prévaut dans les territoires palestiniens occupés", affirmant que "les positions des deux pays s'alignent sur de nombreuses questions du monde arabe et islamique".

A noter que le Sommet consultatif des Oulémas du monde islamique (13 et 14 mai) vise à débattre des voies de l'action commune pour faire face aux défis auxquels sont confrontés l'humanité et l'unité de la nation musulmane".

APS

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SOUS LE THÈME "PANORAMA PHARMACEUTIQUE, LES NOUVEAUX CAPS"

SAIHI SOULIGNE L'IMPORTANCE DE LA CRÉATION D'UN MARCHÉ AFRICAÏN DÉDIÉ À L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a souligné l'importance de la création d'un marché africain spécifiquement dédié à l'industrie pharmaceutique lors de son discours d'ouverture à la Conférence internationale intitulée "Panorama pharmaceutique, les nouveaux caps".

Par Wahiba Bliidi

Cet événement a été organisé hier, lundi, à Alger par le Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP). Le ministre a relevé que cette initiative est une priorité pour le président Abdelmadjid Tebboune, qui encourage vivement la coopération Sud-Sud, en raison des vastes potentialités que l'Afrique a à offrir. Il a mentionné la nécessité de créer des espaces et mécanismes de coopération pour développer une vision commune qui favoriserait l'établissement de ce marché dédié. M. Saihi a expliqué que la finalité de cette démarche dépasse le simple cadre commercial, visant également à atteindre des objectifs économiques et politiques. Cela permettrait aux pays africains de consolider leur influence et d'unir leurs voix. Il a souligné l'importance de cette conférence internationale pour l'Algérie, dans le cadre des efforts du président pour modifier l'approche économique traditionnelle d'échange et de développement entre les nations africaines. Le ministre a ajouté que plusieurs pays africains, tels que la Côte d'Ivoire, le Sénégal, l'Afrique du Sud, l'Égypte, la Tunisie et l'Algérie, ont déjà fait des avancées significatives dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, illustrant ainsi le potentiel de ce projet de marché africain. Lors de cette occasion, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a souligné l'exceptionnel développement de l'Algérie dans le secteur pharmaceu-



tique, notant que le pays couvre désormais 80% de ses besoins nationaux en médicaments. En outre, il a insisté sur la nécessité de changer la perception du pharmacien, souvent vu seulement comme un vendeur de médicaments, pour le reconnaître comme un acteur clé du système de santé en raison de son rôle essentiel dans la prestation de soins aux patients. Le ministre a également plaidé pour la relance du débat autour du code de déontologie des pharmaciens, soulignant l'importance de mettre à jour ce cadre ré-

glementaire pour mieux refléter le rôle scientifique et soignant du pharmacien. Il a appelé à une réactivation de la pharmacie de ville et à une révision des conditions d'ouverture de ces établissements. Par ailleurs, M. Saihi a annoncé la création d'unités de recherche dans le cadre d'une nouvelle vision qui sera intégrée aux établissements hospitaliers, ainsi qu'une réflexion sur l'introduction de nouvelles spécialités dans le domaine de la pharmacie. La conférence a vu la participation de plusieurs dignitaires,

dont le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, le président du Conseil du renouveau économique en Algérie (CREA), Kamel Moula, le président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSS), le Professeur Kamel Sanhadji, et le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Dr Nouhou-Hamadou. L'événement a également rassemblé des enseignants, des chercheurs et des experts nationaux et internationaux en pharmacie. **W.B**

EN VUE D'APPROFONDIR LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE ÉNERGÉTIQUE VISITE D'UNE DÉLÉGATION KÉNYANE AU GROUPE SONATRACH ET SES STRUCTURES

Depuis mardi dernier, une délégation kényane composée de professionnels du secteur de l'énergie est en visite en Algérie. Selon un communiqué du groupe Sonatrach publié hier, lundi, cette visite a inclus une série de réunions et de visites sur divers sites du groupe, notamment au siège de la direction générale. La délégation, qui comprend des cadres du ministère de l'Énergie et des mines du Kenya ainsi que l'ambassadeur du Kenya en Algérie, Peter Katana Angore, effectue ce voyage dans le but de renforcer les relations bilatérales entre l'Algérie et le Kenya, et d'approfondir la coopération dans le domaine énergétique. Au cours de leur séjour, les visiteurs kényans ont eu l'occasion de se rendre au siège de la direction générale de Sonatrach le 9 mai, où ils ont assisté à une présentation détaillée sur les différentes filiales du groupe et ont participé à des discussions avec les

représentants de la direction Marketing de Sonatrach. Le programme a également inclus une rencontre avec le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, suivie d'une visite dans la wilaya de Boumerdes pour explorer l'Institut algérien du pétrole (IAP) ainsi que la Direction centrale de la recherche et du développement du groupe. Le lendemain, la délégation s'est déplacée à Hassi Messaoud, où elle a reçu des informations sur un gisement pétrolier local et a visité diverses installations pour se familiariser avec les pratiques de sécurisation des infrastructures énergétiques dans la région. Le parcours a continué dans la région de HassiR'mel, où les visiteurs ont exploré un champ gazier et d'autres infrastructures, en apprenant notamment sur les opérations de transport de gaz par canalisation et en visitant le centre national de distribution du gaz. La visite s'est

poursuivie dimanche dans la wilaya d'Oran, où la délégation a découvert les activités de liquéfaction et de séparation de gaz. Ils se sont ensuite rendus au pôle industriel d'Arzew pour visiter les installations de production de gaz naturel liquéfié, d'urée et d'autres produits chimiques. L'après-midi a été consacré à une visite à la Sonatrach Management Academy. La visite s'est achevée hier, lundi à Alger, avec un déplacement au siège de NAFTAL, une filiale de Sonatrach. Cette initiative marque une étape importante dans la collaboration entre l'Algérie et le Kenya, tous deux membres fondateurs de la Commission africaine de l'énergie de l'Union Africaine, soulignant l'intérêt des responsables kényans à tirer parti de l'expérience algérienne dans le secteur énergétique. **W.B**

EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION À L'ENIEM DE TIZI-OUZOU AOUN ANNONCE L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 3,5 MILLIARDS DE DA POUR LA RELANCE DE L'ACTIVITÉ

Lors de sa visite à Tizi-Ouzou hier, lundi, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a annoncé l'attribution d'une subvention de 3,5 milliards de dinars algériens à l'Entreprise Nationale des Industries de l'Electroménager (ENIEM). Cette aide financière vise à relancer l'activité de l'entreprise, qui rencontre d'importantes difficultés depuis plusieurs années. Les dirigeants de l'ENIEM ont présenté au ministre un plan de redressement, suite auquel M. Aoun a souligné que l'État a pris la décision d'octroyer cette enveloppe pour soutenir la reprise de l'entreprise. Il a rappelé les efforts significatifs déployés par l'État pour préserver ce pilier de l'industrie nationale et a demandé aux responsables de l'ENIEM d'utiliser ces fonds pour générer de la valeur et assurer la durabilité de l'entreprise. Le ministre a également imposé une restriction sur l'utilisation de ces fonds,

interdisant à l'entreprise de les utiliser pour le sponsoring de clubs sportifs ou toute autre activité non essentielle. Il a insisté sur la nécessité d'allouer chaque dinar de cette subvention exclusivement aux opérations de l'entreprise. Il est à noter que le complexe électroménager est en proie à des difficultés depuis plusieurs années, caractérisées par une réduction de sa capacité de production et une dette accumulée de près de 5 milliards de dinars auprès de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), dette qui fait l'objet d'un plan de rééchelonnement depuis 2021. Lors de sa précédente visite dans la wilaya en août 2023, M. Aoun avait évoqué la possibilité d'ouvrir le capital de l'entreprise à des partenaires, qu'ils soient nationaux ou étrangers, afin de soutenir la continuité de ses activités. **W.B**

INDUSTRIE M. AOUN APPELLE À PROSPECTER LES MARCHÉS ÉTRANGERS

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a appelé, lundi, les responsables de l'entreprise d'Electro-Industrie d'Azazga, à l'Est de Tizi-Ouzou, à prospecter les marchés étrangers pour la commercialisation de leurs produits. Le ministre, qui a assisté à un exposé sur la situation de l'entreprise spécialisée dans la fabrication de transformateurs et moteurs électriques et qui dispose d'un lot important de produits en stock, a instruit ses responsables à chercher des débouchés sur les marchés étrangers, notamment le marché africain. "Il ne faut pas se contenter du marché local et aller prospecter en Mauritanie, en Tunisie et en Libye pour écouler ces produits", leur dira-t-il en les assurant de la disponibilité des pouvoirs publics à leur accorder des facilités pour leurs opérations d'exportation. Le ministre a, également, instruit les responsables de la même entreprise d'accélérer le processus de production de leur nouveau produit, un transformateur de grande puissance, en partenariat avec une société indienne, tout en demandant des explications sur le retard enregistré par ce projet lancé depuis 2018. Lors de cette visite, M. Aoun s'est aussi rendu dans deux unités privées, l'une de fabrication de médicaments et l'autre de fabrication de faïence. **RE (APS)**

TIMIMOUN 350 000 QUINTAUX DE CÉRÉALES ATTENDUS POUR LA SAISON ACTUELLE

La direction locale des services agricoles (DSA) de la wilaya de Timimoun prévoit une récolte de céréales de 350 000 quintaux (QX) pour la saison agricole 2023/2024.

Par Kamélia.M

L'objectif de cette opération, répartie dans différentes régions de la wilaya, est de produire 314 000 quintaux de ce produit agricole largement consommé, afin de Cette saison devrait connaître une augmentation significative de 27%, attribuée par la DSA à l'extension de la surface cultivée, passant de 6 316 hectares à plus de 8 331 hectares irrigués sous-pivot. Selon le directeur des services agricoles, Tewfik Benmansour, cette amélioration de la production est également due aux mesures incitatives prises par l'État en faveur des promoteurs agricoles,



en particulier les agriculteurs de céréales, telles que le traitement rapide des dossiers et la résolution des pro-

blèmes rencontrés auparavant.

En complément de ces actions encourageantes et de développe-

ment de la filière céréalière, l'électrification des zones agricoles a été réalisée dans 95% des exploitations, conformément au programme national du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a déclaré le directeur de l'énergie et des mines (DEM) de Timimoun, Seddik Oussif.

Afin d'assurer le succès de cette campagne, il est prévu la mobilisation de 15 moissonneuses-batteuses et de plus de 40 camions pour le transport des récoltes vers les silos, a annoncé Mokhtar Yaichi, directeur de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya. Lors du lancement de la campagne moissons-battage, le wali de Timimoun, Benamar Souana, a souligné que la wilaya offre de grandes opportunités aux promoteurs agricoles souhaitant investir, notamment grâce à ses terres cultivables et à ses ressources hydrologiques et pé-

K.M

CONSTANTINE LE SECTEUR DES TRANSPORTS PASSÉ AU PEIGNE FIN

Une journée d'étude régionale sur "l'état des lieux du secteur des Transports, diagnostic et recherche des voies de développement" a regroupé dimanche, à Constantine les représentants de huit wilayas de l'Est du pays sous la présidence de l'inspecteur général du ministère des Transports, Mohand Saïd Madji.

L'objectif est de recenser et diagnostiquer les écueils rencontrés par le secteur, a affirmé le responsable central durant la rencontre qui a regroupé à l'Institut national de formation des personnels des collectivités locales les directeurs des Transports des wilayas de Constantine, Annaba, Skikda, Jijel, El Tarf, Guelma, Mila et Souk Ahras ainsi que le wali de Constantine, Abdelkhalik Sayouda.

La rencontre, a-t-il ajouté, constitue aussi "une opportunité pour faire le point sur la situation présente du secteur des Transports et prospection des perspectives de son développement et d'amélioration de ces prestations dans les wilayas de l'Est du pays ainsi que l'évaluation de la mise en œuvre des stratégies sectorielles, des nouvelles dispositions juridiques et les débats des problématiques liées à l'efficacité des plans de transport, la disponibilité des moyens de transport, la prise en charge des préoccupations des opérateurs et les futures villes".

Le wali de Constantine a souligné dans son allocution "l'importance de plans de circulation efficaces pour les villes qui organisent la mobilité des voyageurs et régulent cette activité vitale selon

des mécanismes opératoires avec le suivi et la surveillance des activités des transporteurs pour contenir l'anarchie enregistrée". M. Sayouda a insisté sur "la nécessité de généraliser la numérisation et les applications développées pour améliorer les performances des gares et chantiers ainsi que les activités de maintenance et de contrôle technique des moyens de transport pour diversifier les revenus du secteur".

Les interventions des directeurs de wilaya des Transports se sont axées autour des écueils rencontrés par le secteur dans leurs wilayas respectives et les solutions proposées dans la perspective de développement du secteur.

R.R

MOSTAGANEM 5.000 FOYERS BIENTÔT RACCORDÉS AU GAZ DE VILLE

La wilaya de Mostaganem a bénéficié, au titre de l'année en cours, de projets de développement pour le raccordement de près de 5.000 foyers au réseau de gaz, selon la direction de l'énergie et des mines.

Les 10 projets qui entrent dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales pour une enveloppe de plus de 270 millions DA, permettent de transporter le gaz naturel à 5.040 foyers dans de nombreuses localités rurales, selon la même source. Dans ce contexte, les travaux de transport de cette énergie au chef-lieu de la commune de Safsaf, sur une distance de 14 kilomètres, sont dotés d'une enveloppe financière de plus de 66 millions DA, a indiqué la même source. Notons qu'il sera procédé, dans trois mois, au raccordement de plus de 500 foyers au réseau de gaz naturel.

Le centre secondaire de la commune de Achaacha (localité de Cheraïfia) bénéficiera d'un projet similaire pour le raccordement de 126 foyers, en plus d'une partie de la localité pilote Sidi Charef relevant de la commune de Sirat (690 logements), ainsi que la partie supé-

rieure de la commune d'Aïn Nouissy (100 foyers). La direction a projeté, dans le cadre du même programme d'urgence, six autres opérations pour le raccordement de la localité de Ouled Larbi, dans la commune de Kheïredine (1.125 foyers) pour plus de 4 millions DA, a-t-on relevé. La localité de Krarcha, qui est rattachée à la commune de Touahria, a bénéficié d'un projet similaire pour le raccordement de 37 foyers, nonobstant le projet de raccordement de 4 localités, à savoir Ouled El hadj (1 et 2), El Gour (commune de Benabdemalek-Ramdane), Bouachria (commune de Sidi-Lakhdar), soit un total de 1.132 foyers, qui est dans sa phase d'évaluation financière par Sonelgaz-distribution.

A ce programme, il faut ajouter des projets mis en service et autres en cours de réalisation, dans le cadre de l'accord signé entre Sonelgaz-distribution et le ministère de l'Énergie et des Mines, qui concerne le raccordement des zones enclavées aux réseaux d'électricité et de gaz, selon la même source.

R.R

MILA

DÉBUT DES TRAVAUX DE CONSOLIDATION DE LA RN 100

Les travaux de consolidation de la RN 100 sur une distance de huit (8) km ont été lancés dimanche à Mila, ont indiqué les services de la direction des Travaux publics de la wilaya. La consolidation de ce tronçon du point kilométrique PK44 au PK52 reliant sur huit km les deux communes de Mechira et Chelghoum Laïd (Sud de Mila) mobilise une enveloppe financière de 120 millions DA, a indiqué à l'occasion le chef du service entretien et exploitation des routes de la Direction des Travaux publics, Mohamed Seghir Boukerira. L'entreprise en charge du projet assurera le traitement des points dégradés, la réhabilitation du corps et bordures de cette route, le nettoyage et la réhabilitation des ouvrages d'évacuation des eaux, la réalisation de tran-

chées en béton outre l'exécution de travaux de sécurité, a ajouté la même source. Au terme de ce projet dont le délai d'exécution a été fixé à 4 mois, les conditions de déplacement sur cet axe desservant plusieurs wilayas seront améliorées tout en réduisant les risques qui menaçaient les usagers et en facilitant les mouvements quotidiens des habitants des communes de Chelghoum Laïd, Mechira et Telegema, selon le même responsable. Pas moins de 76 km de la RN-100 traversent la wilaya de Mila et connaissent un dense trafic de véhicules de toutes catégories du fait que cet axe dessert les wilayas d'Oum El Bouaghi et Batna et l'autoroute Est-ouest.

R.R

LE CENTRE ANTI CANCER DOTÉ D'UN NOUVEL ACCÉLÉRATEUR LINÉAIRE DE PARTICULES

Le Centre anti-cancer (CAC) du Centre hospitalier universitaire (CHU) Dr.Benbadis de Constantine, vient de bénéficier d'un nouvel accélérateur linéaire de particules, a-t-on appris de la directrice de la Santé et de la population (DSP).

Cet équipement de radiothérapie est le quatrième du genre en faveur de cet établissement de santé, destiné à accueillir des malades de Constantine et des autres wilayas de l'Est et du Sud-est du pays, a précisé dans une déclaration à l'APS, Mme Lynda Boubguira. L'acquisition de ce matériel médical sophistiqué, intervient dans le cadre des mesures prises par les responsables locaux du secteur de la Santé visant l'amélioration de la prise en charge médicale des cancéreux, a-t-elle indiqué. Ce nouvel accélérateur, a ajouté la même responsable, sera affecté au nouveau service d'extension du CAC, en voie d'exploitation, dans le but d'améliorer de manière significative la prise en charge des malades et de réduire les délais des rendez-vous de patients nécessitant une radiothérapie.

Une équipe pluridisciplinaire composée de médecins spécialistes et d'agents paramédicaux, sera mobilisée en vue d'une prise en charge optimale des patients, tout en contribuant à renforcer le centre anti-cancer en main d'œuvre qualifiée et nécessaire, a encore précisé la même source. Il est à signaler que plus d'un millier de malades ont suivi depuis le début de l'année 2023, des soins en radiothérapie, au niveau du CAC du CHU Dr. Benbadis de Constantine.

R.R

PLATEFORMES DE STREAMING DES ARTISTES VEULENT UNE MEILLEURE RÉMUNÉRATION

Plusieurs personnalités telles que Swann Arlaud, Alain Chamfort, Sandrine Bonnaire, Valérie Donzelli et Agnès Jaoui font partie des 7 000 signataires d'une lettre ouverte demandant une meilleure rémunération des artistes-interprètes par les plateformes de streaming.

Par Kamélia.M

Ces artistes, qu'ils soient comédiens ou musiciens créateurs de bandes sonores, souhaitent être "compensés en fonction du succès de l'œuvre à laquelle ils contribuent", indiquent-ils dans leur lettre ouverte publiée hier undi.

Selon eux, cela n'est pas le cas dans "l'univers sans pitié du streaming" dominé par le géant américain Netflix.

L'initiative de cette lettre ouverte provient de l'Adami, une société chargée de gérer les droits des comédiens et des musiciens pour la diffusion de leurs travaux enregistrés.

"Que ce soit un film à succès retentissant ou une série cumulant des millions de vues et de saisons, peu importe la durée de disponibilité du contenu et le nombre de diffusions, les actrices et acteurs reçoivent une rémunération fixe, minimale et prédéterminée dès le départ", déclarent les signataires.

Ils rappellent qu'une directive européenne de 2019 a établi le principe d'une "rémunération juste et proportionnelle pour les artistes-interprètes".

Cependant, trois ans après sa transposition en droit français par une ordonnance en 2021, "aucun accord n'a été conclu, laissant les actrices et ac-



teurs dans une incertitude totale", déplorent-ils. "Face à cette situation qui ressemble à un supplice de Tantale, où la loi existe mais n'est pas appliquée, il est difficile de ne pas envisager d'adopter les revendications les plus récentes du secteur

américain", menacent-ils en référence à la grève sévère qui a touché l'industrie aux États-Unis l'année dernière.

K.M

AÉRONAUTIQUE LES PROBLÈMES DE BOEING TERNISSENT LE RÉGULATEUR AÉRIEN

Le régulateur américain de l'aviation civile (FAA), très critiqué après le crash de deux avions Boeing en 2019 et en 2018, semble de nouveau être entraîné dans le maelström des problèmes de qualité du constructeur américain.

Visé par moult enquêtes et audits aux États-Unis et à l'étranger, Boeing rappelle à l'envi qu'il travaille "en toute transparence et sous la supervision de la FAA".

L'avionneur cumule, depuis début 2023, des problèmes de production, liés à un contrôle qualité déficient, affectant son avionvedette, le 737 MAX, et le 787 Dreamliner.

La perte en vol d'une porte-bouchon le 5 janvier sur un avion neuf d'Alaska Airlines a initié un jeu de dominos ayant déjà provoqué la chute de plusieurs responsables de Boeing --dont son patron Dave Calhoun, dont le départ est prévu fin 2024-- et la limitation de sa production de 737 MAX. La FAA, qui a vu se succéder quatre patrons depuis août 2019, n'est pas parvenue à l'esquiver.

Le sénateur démocrate Richard Blumenthal, président d'une commission d'enquête sur la sécurité des Boeing, estime que "la FAA doit également rendre des comptes". Après l'incident de janvier, le régulateur a dispatché des inspecteurs dans les usines et a donné 90 jours au constructeur pour élaborer un "plan d'action complet" visant à remédier aux nombreux problèmes de non-conformité identifiés. "Je pense que la FAA fait du mieux qu'elle peut, qu'elle a grandement amélioré sa surveillance de Boeing depuis les deux accidents" du 737 MAX 8, qui ont fait 346 morts, souligne à l'AFP Jeff Guzzetti, consultant en sécurité aérienne ayant travaillé pour la FAA et l'agence d'enquête NTSB. "Mais, effectivement, elle n'a pas repéré les problèmes de production de Boeing", constate-t-il, soulignant que depuis plusieurs décennies le dispositif de surveillance repose sur un "auto-contrôle" des fabricants. En effet, faute de moyens financiers et humains suffisants, la FAA délègue à des employés des constructeurs --qu'elle a préalablement approuvés-- le soin de contrôler la conformité et la qualité des avions.

"Il y a un conflit d'intérêts", estime Hassan Shahidi, président de la Fondation pour la sécurité du transport aérien. Le système "doit évoluer pour que la FAA ait une responsabilité plus directe de la supervision".

A l'instar de Jeff Guzzetti, il constate un accroissement de la surveillance mais estime que le régulateur doit envoyer "davan-

tage" de ses propres inspecteurs et réduire encore la délégation d'autorité.

"Cela va prendre du temps, et nécessiter de la vigilance" d'ici là, poursuit M. Shahidi. L'organisme est "sur la bonne voie" en termes de réorganisation, estime Richard Aboulafia, directeur du cabinet de conseil AeroDynamic Advisory. "Il n'y a rien qui ne puisse être corrigé avec une supervision et des ressources supplémentaires". Ces financements dépendent directement du Congrès. Hasard du calendrier, le Sénat a adopté jeudi la loi de financement pour cinq ans de la FAA, lui octroyant une enveloppe "record".

Ce texte "fournit à la FAA la stabilité dont elle a besoin pour accomplir sa mission première --faire progresser la sécurité aérienne", a déclaré jeudi la sénatrice démocrate Maria Cantwell, présidente de la Commission sur le Commerce et le Transport.

Selon elle, le régulateur doit incarner la "norme de référence en matière de sécurité" et cette loi, qui doit passer par la Chambre des représentants, va "booster" ses inspections dans les usines.

La pénurie de personnel qualifié, du mécanicien à l'ingénieur, a été aggravée par la pandémie et affecte toute la filière aérienne (chaîne d'approvisionnement, production, maintenance).

Et la FAA ne fait guère le poids face aux industriels, avec ses salaires et conditions bien moins alléchants.

"C'est un gros problème de recruter et de conserver les techniciens talentueux, même pour Boeing", souligne M. Guzzetti.

L'enquête sur les deux crashes a démontré que Boeing avait sciemment dissimulé à la FAA des problèmes de conception du logiciel MCAS, à l'origine des accidents, a rappelé mi-avril Joe Jacobsen, un lanceur d'alerte, devant la Commission de Richard Blumenthal. M. Jacobsen, qui a travaillé 25 ans à la FAA après onze ans chez Boeing, a estimé que le régulateur était "trop captif" du constructeur. Le régulateur est rattaché au ministère des Transports, dont l'inspecteur général (OIG) mène depuis juin 2022 un audit sur la supervision par la FAA de la production du 737 et du 787 --le rapport final est attendu cet été. L'OIG avait conclu en 2021 que les "faiblesses" dans la certification et la délégation d'autorité avaient nui à la supervision du 737 MAX 8.

R.E

COLÈRE AGRICOLE VERS UN ASSOUPPLISSEMENT DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ?

Les États de l'UE ont accordé lundi, lors d'une réunion ministérielle à Bruxelles, leur ultime feu vert à une révision de la Politique agricole commune (PAC) délestant de certaines règles environnementales afin d'apaiser la colère du secteur. Ces mesures, déjà votées fin avril dans le cadre d'une procédure d'urgence par le Parlement européen, seront publiées au Journal officiel de l'UE et entreront en vigueur d'ici fin mai, avec application rétroactive couvrant les premiers mois de 2024. Au grand dam des ONG écologistes, la Commission européenne avait proposé mi-mars d'assouplir voire de supprimer une partie des critères "verts" que la nouvelle PAC impose depuis 2023 aux exploitations pour toucher des paiements européens et que les organisations agricoles jugent impraticables. Ces révisions législatives, réclamées par les Vingt-Sept après les manifestations du monde agricole pour alléger les "charges administratives", ont été entérinées sans changement substantiel par les eurodéputés comme par les États. Le texte autorise les États membres à supprimer complètement l'obligation de laisser au moins 4% des terres arables en jachères ou surfaces non-productives (haies, bosquets, mares...), après une suspension temporaire accordée pour 2023 puis 2024. L'obligation de rotation des cultures pourra être remplacée par une simple "diversification", et l'interdiction de sols nus durant les périodes "sensibles" comme l'encadrement des labours sont considérablement assouplis. Surtout, les exploitations de moins de 10 hectares (soit 65% des bénéficiaires de la PAC, pour 9,6% des surfaces) seront exemptées de contrôles et pénalités liés aux règles environnementales. En cas d'épisodes climatiques extrêmes, des dérogations seront possibles pour éviter des pénalités. Enfin, un acte administratif distinct aménage les obligations de maintien des prairies permanentes à leur niveau de 2018, permettant aux États de modifier l'année de référence, notamment pour les éleveurs se convertissant dans les céréales. Concernant la revendication de prix "équitable" aux agriculteurs face aux pressions des transformateurs et distributeurs, la Commission a par ailleurs dévoilé une "feuille de route" proposant un "observatoire" sur les prix de production et une évaluation des règles sur les pratiques commerciales déloyales, mais sans proposition législative pour l'heure. Bruxelles a ouvert fin janvier un "dialogue stratégique" avec des organisations agricoles, représentants de l'agro-alimentaire, experts et ONG, dont les conclusions attendues à l'automne doivent servir à l'élaboration d'une nouvelle PAC. La PAC actuelle couvre la période 2023-2027. La prochaine Commission européenne, qui sera constituée à l'automne après les élections de juin, devra proposer un nouveau cadre pour la politique agricole à partir de 2028.

R.E

DROIT INTERNATIONAL ET LA "NAKBA" QUI PERSISTE DEPUIS 76 ANS EN PALESTINE LE NETTOYAGE ETHNIQUE PERDURE DEVANT L'INCAPACITÉ DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE À CESSER LES ESCALADES SIONISTES

Les Palestiniens sont en proie à un génocide sioniste sans précédent depuis sept mois, faisant face à des expulsions forcées de leurs terres spoliées par l'occupation au profit de plans expansionnistes qui n'ont jamais cessé depuis 1948, devant l'incapacité de la communauté internationale à faire respecter le droit international et à cesser les escalades de cette "Nakba" qui persiste depuis 76 ans.

A la veille de la commémoration de cette "catastrophe" endurée par le peuple palestinien depuis le 15 mai 1948, la tragédie et les crimes sionistes contre l'humanité se perpétuent, notamment dans la bande de Gaza et en Cisjordanie occupée, où la population palestinienne est de plus en plus poussée vers les déplacements massifs forcés, associés à la perte d'habitations, de moyens de subsistance, d'infrastructures et de ressources naturelles, suite aux séries de frappes aériennes, terrestres et maritimes sionistes depuis le 7 octobre dernier. Cette commémoration qui retrace les dures années ayant suivi la poursuite déchirante de la Nakba de 1948, a lieu alors que la recrudescence de l'escalade sioniste contre les palestiniens a atteint une ampleur sans précédent dans l'histoire récente, avec un bilan des plus macabres de morts et de blessés, dont 67% de femmes et d'enfants-, qu'a connu la Palestine, depuis le début de l'épuration ethnique, il y a 76 ans. La Nakba, ce souvenir douloureux encore vivace dans la mémoire des Palestiniens, persiste à travers une crise humanitaire et une famine généralisée, dont font face les Palestiniens et les réfugiés avec un taux de pauvreté qui a atteint les 58,4 %, faisant basculer près de 1,74 million de Palestiniens supplémentaires dans la misère, selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO). Cette évaluation prédit que Gaza, sous blocus, sera rendue totalement dépendante de l'aide extérieure à une échelle jamais vue depuis 1948, car elle sera privée de ce que l'on pourrait appeler une "économie", avec très peu de moyens de production, de soutien autonome, d'emploi ou de capacité commerciale, soutient-on. Les agressions barbares, ajoutées à celles menées par des colons sionistes extrémistes armés, seule-



ment en sept mois, sous la protection des forces d'occupation, ont entraîné le déplacement et la dépossession de plus de la moitié de la population palestinienne, à la faveur des plans expansionnistes sionistes qui n'ont jamais cessé depuis près de 80 ans, notamment à Gaza et en Cisjordanie occupée, contre des Palestiniens affaiblis par la famine et la détérioration de leur état de santé qui vivent chaque seconde, une nouvelle Nakba, mais qui, enfants, femmes, jeunes, hommes, demeurent par ailleurs, attachés au droit de retour à leurs terres et à l'indépendance.

L'Algérie appelle à lever l'injustice historique infligée au peuple palestinien

Dans une allocution prononcée en son nom par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le 5 mai au 15e Sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) à Banjul (Gambie), le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que ce qui se passe en Palestine occupée "ne marque pas seulement la disparition du droit international ou l'effondrement de l'ordre mondial

basé sur des règles communes". "C'est un coup porté à la légitimité même du droit international et des droits de l'homme en tant que concepts et doctrine. En effet, que reste-t-il des droits de l'homme quand nous voyons, en Palestine, un occupant renier toutes les valeurs humaines et déshumaniser et priver tout un peuple de son droit à l'existence", a-t-il souligné, appelant à "œuvrer de concert et étroitement au niveau international à soutenir la lutte du peuple palestinien pour la libération de sa terre occupée et l'accès à ses droits légitimes à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods comme capitale, tout en adoptant une approche plus ferme et plus énergique pour amener la communauté internationale à assumer sa pleine responsabilité dans la protection du peuple palestinien et la cessation des actes criminels, des meurtres systématiques et des atrocités barbares infligées aux civils palestiniens sans défense dans tous les territoires occupés". Début mai, l'Algérie a affirmé, lors d'une réunion à l'Assemblée générale (AG) des Nations-Unies, consacrée à l'examen de l'utilisa-

tion du veto par les Etats-Unis d'Amérique au Conseil de sécurité contre le projet de résolution présenté par l'Algérie qui recommandait l'admission de la Palestine en qualité de membre à part entière de l'ONU, qu'il était "grand temps de lever l'injustice historique infligée au peuple palestinien". Lors d'un événement tenu au siège des Nations unies, à New York en mai 2023, marquant la commémoration de "la Nakba", pour la première fois par l'ONU, en présence du président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo, avait déclaré que les Palestiniens méritaient de vivre dans la justice et la dignité, et d'exercer leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance. La "Nakba" désigne la "catastrophe" pour les Palestiniens, après la création de l'entité sioniste en 1948 sur les trois quarts de la Palestine poussant près de 800.000 Palestiniens, aujourd'hui plus de six millions avec leurs descendants, à se réfugier dans des pays voisins.

APS

51E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DU FRONT POLISARIO LE PEUPLE SAHRAOUI RÉSOLU À CONTINUER SA LUTTE POUR SON INDÉPENDANCE

Par Tinhinane Ait Afrah

L'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), en partenariat avec le Centre sahraoui des études stratégiques, a tenu, dimanche dernier à Alger, une journée d'étude sous le thème "La cause sahraouie au cœur de la conscience mondiale". Cet événement marquait le 51e anniversaire du Front Polisario et a souligné la légitimité de la cause sahraouie ainsi que la détermination de son peuple à poursuivre la lutte armée pour l'indépendance. Lors de son discours, Abdelaziz Medjahed, Directeur de l'INESG, a expliqué que cette journée visait à sensibiliser l'opinion internationale sur la question sahraouie, souvent méconnue en tant que problème de décolonisation. Il a évoqué l'histoire de la résistance du peuple sahraoui face à l'occupation marocaine, appelant à une mobilisation internationale pour mettre fin à cette occupation, la dernière de ce type en Afrique. Abdelkader Taleb Omar, ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, a renforcé cette position dans son intervention "Poursuite de la lutte", rappelant l'unité et la résilience du peuple sahraoui. Il a insisté sur la légitimité juridique de la cause sahraouie sur la scène internationale. Il a également critiqué les actions du Maroc, décrivant diverses

violations et tentatives de légitimer l'occupation du Sahara occidental, tout en soulignant que la résistance sahraouie continuerait à lutter pour ses droits, soutenue par un contexte international favorable à la lutte contre le colonialisme. Sidi Mohamed Amar, représentant du Front Polisario à l'ONU et coordinateur avec la MINURSO, a participé par visioconférence depuis New York. Il a discuté de la situation actuelle de la cause sahraouie, marquée par la reprise de la lutte armée en 2020 suite à la violation par le Maroc de l'accord de cessez-le-feu. Il a déploré le manque d'action des Nations unies et du Conseil de sécurité pour organiser un référendum d'autodétermination, nécessaire à la résolution de cette longue dispute. L'ambassadeur Sidi Amar a affirmé que "l'organisation d'un référendum libre et régulier constitue la seule solution réaliste permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination". Lors de sa présentation par vidéoconférence depuis Istanbul sur "Le rôle de l'Union africaine (UA) dans le règlement de la cause sahraouie", Mohamed Salah, président de l'Institut africain des recherches et d'étude des politiques, a mis en avant le soutien de l'UA à cette cause comme une question de décolonisation. Il a souligné que l'approche africaine propose des solutions continentales aux problèmes continentaux, en référence au programme "Faire taire les armes". Slimane

Aradj, recteur de la Faculté des sciences politiques et des relations internationales, a parlé de "l'avenir du règlement de la cause sahraouie dans le contexte actuel de mutations régionales et internationales". Il a plaidé pour une intensification des activités et un élargissement des fronts de lutte en faveur de l'indépendance sahraouie, et a souligné le rôle crucial des organisations des droits de l'homme pour révéler les crimes de l'occupation marocaine. Aradj a également encouragé une campagne médiatique visant à mieux faire connaître la légitimité de la cause sahraouie comme un enjeu de décolonisation et à contrer les ambitions colonialistes du Maroc. Pr Ahmad Adimi a présenté un "livre blanc" contenant des preuves historiques et juridiques affirmant que le Maroc ne possède pas de souveraineté légitime sur le Sahara Occidental. Par ailleurs, le ministre sahraoui de l'Éducation, Khatri Ad-douh, a présenté l'ouvrage "Lettre à mon frère marocain" de feu Mohamed Fadel Ismail, enrichissant ainsi le débat. En conclusion de cette journée d'études, un mémorandum d'entente a été signé entre l'INESG et le Centre sahraoui des études stratégiques pour renforcer la coopération scientifique.

T.A.A

L'INGÉNIEUX HIDALGO DON QUICHOTTE DE LA MANCHE (465^e PARTIE)

Par Miguel de Cervantes
(1547- 1616)

L'auditeur demeura tout interdit de la harangue de don Quichotte, qu'il se mit à considérer des pieds à la tête, aussi étonné de son aspect que de ses paroles ; et, sans en trouver une seule à lui répondre, il tomba dans une autre surprise quand il vit paraître Luscinde, Dorothée et Zoraïde, qui, à la nouvelle de l'arrivée de nouveaux hôtes, et au récit que leur avait fait l'hôtesse des attraits de la jeune fille, étaient accourues pour la voir et lui faire accueil. Don Fernand, Cardenio et le curé firent au seigneur auditeur de plus simples politesses et des offres de meilleur ton. Après quoi il entra dans l'hôtellerie, aussi confondu de ce qu'il voyait que de ce qu'il avait entendu, et les beautés de la maison souhaitèrent la bienvenue à la belle voyageuse. Finalement, l'auditeur reconnut aussitôt qu'il n'y avait là que des gens de qualité ; mais l'aspect, le visage et le maintien de don Quichotte le déconcertaient.

Quand ils eurent tous échangé des courtoisies et des offres de service, quand ils eurent reconnu et mesuré les commodités que présentait l'hôtellerie, on s'arrêta au parti déjà pris précédemment de faire entrer toutes les dames dans le galetas tant de fois mentionné, tandis que les hommes resteraient dehors pour leur faire garde. L'auditeur consentit volontiers à ce que sa fille (car la jeune personne l'était en effet) s'en allât avec ces dames, ce qu'elle fit de très-bon cœur. Avec une partie du chétif lit de l'hôtelier et de celui qu'apportait l'auditeur ; elles s'arrangèrent pour la nuit mieux qu'elles ne l'avaient espéré.

Pour le captif, dès le premier regard jeté sur l'auditeur, le cœur lui avait dit, par de secrets mouvements, que c'était son frère. Il alla questionner l'un des écuyers qui l'accompagnaient, et lui demanda comment s'appelait ce magistrat, et s'il savait quel était son pays. L'écuyer répondit que son maître s'appelait le licencié Juan Perez de Viedma, natif, à ce qu'il avait ouï dire, d'un bourg des montagnes de Léon.

M.D.C.(à suivre...)



LES MILLE ET UNE NUITS (128^e PARTIE)

Par Antoine Galland (1646- 1715)

Quelques jours après mon arrivée, remarquant que j'étais assez remis de la fatigue du long et pénible voyage que je venais de faire, et n'ignorant pas que la plupart des princes de notre religion, par précaution contre les revers de la fortune, apprennent quelque art ou quelque métier, pour s'en servir en cas de besoin, il me demanda si j'en savais quelqu'un dont je pusse vivre sans être à charge à personne. Je lui répondis que je savais l'un et l'autre droit, que j'étais grammairien-poète, et surtout que j'écrivais parfaitement bien. « Avec tout ce que vous venez de dire, répliqua-t-il, vous ne gagnerez pas dans ce pays-ci de quoi vous avoir un morceau de pain ; rien n'est ici plus inutile que ces sortes de connaissances. Si vous voulez suivre mon conseil, ajouta-t-il, vous prendrez un habit court ; et comme vous me paraissez robuste et d'une bonne constitution, vous irez dans la forêt prochaine faire du bois à brûler ; vous viendrez l'exposer en vente à la place, et je vous assure que vous vous ferez un petit revenu, dont vous vivrez indépendamment de personne. Par ce moyen, vous vous mettrez en état d'attendre que le ciel vous soit favorable, et qu'il dissipe le nuage de mauvaise fortune qui traverse le bonheur de votre vie, et vous oblige à cacher votre naissance. Je me charge de vous faire trouver une corde et une cognée.

La crainte d'être reconnu et la nécessité de vivre me déterminèrent à prendre ce parti, malgré la bassesse et la peine qui y étaient attachées.

Dès le jour suivant, le tailleur m'acheta une cognée et une corde, avec un habit court ; et, me recommandant à de pauvres habitants qui gagnaient leur vie de la même manière, il les pria de me mener avec eux. Ils me conduisirent à la forêt, et, dès le premier jour, j'en rapportai sur ma tête une grosse charge de bois, que je vendis une demi-pièce de monnaie d'or du pays ; car quoique la forêt ne fût pas éloignée, le bois néanmoins ne laissait pas d'être cher en cette ville, à cause du peu de gens qui se donnaient la peine d'en aller couper.

A.G



LES AVENTURES DE ROBINSON CRUSOÉ (353^e PARTIE)

Par Daniel Defoë (1660- 1731)

De toutes ces choses, dis-je, et de quelques incidents surprenants de mes nouvelles aventures durant encore dix années, je donnerai une relation plus circonstanciée ci-après.

Ce proverbe naïf si usité en Angleterre. Ce qui est engendré dans l'os ne sortira pas de la chair³, ne s'est jamais mieux vérifié que dans l'histoire de ma vie. On

pourrait penser qu'après trente-cinq années d'affliction et une multiplicité d'infortunes que peu d'hommes avant moi, pas un seul peut-être, n'avait essayées, et qu'après environ sept années de paix et de jouissance dans l'abondance de toutes choses, devenu vieux alors, je devais être à même ou jamais d'apprécier tous les états de la vie moyenne et de connaître le plus propre à rendre l'homme complètement heureux.

Après tout ceci, dis-je, on pourrait penser que la propension naturelle à courir, qu'à mon entrée dans le monde j'ai signalée comme si prédominante en mon esprit, était usée ; que la partie volatile de mon cerveau était évaporée ou tout au moins condensée, et qu'à soixante-et-un ans d'âge j'aurais le goût quelque peu casanier, et aurais renoncé à hasarder davantage ma vie et ma fortune. Qui plus est, le commun motif des entreprises lointaines n'existait point pour moi : je n'avais point de fortune à faire, je n'avais rien à rechercher ; eussé-je gagné 10 000 livres sterling, je n'eusse pas été plus riche : j'avais déjà du bien à ma suffisance et à celle de mes héritiers, et ce que je possédais accroissait à vue d'œil ; car, n'ayant pas une famille nombreuse, je n'aurais pu dépenser mon revenu qu'en me donnant un grand train de vie, une suite brillante, des équipages, du faste et autres choses semblables, aussi étrangères à mes habitudes qu'à mes inclinations. Je n'avais donc rien à faire qu'à demeurer tranquille, à jouir pleinement de ce que j'avais acquis et à le voir fructifier chaque jour entre mes mains.

D.D (À SUIVRE...)



COMME UN GRAIN DE FOLIE (5^e PARTIE)

Résumé : L'autocar finit par arriver après le passage de la caravane d'un mystérieux cirque. Pour la première fois, Larbi et l'autocar étaient en retard.

Par Kamel Aziouali

- Oui, Larbi, Allah Ghaleb ! Le moteur avait du mal à démarrer... On aurait dit que la batterie était à plat.

- Mais tu l'as changée avant-hier, Si Moussa.

- Oui, je sais, ce n'était pas la batterie...

- Et comment avez-vous fait pour faire démarrer le car ?

- Nous l'avons poussé tout simplement.

- C'est vrai ?

- Bien sûr que c'est vrai... demande à tous ces gens qui sont dans le car.

- Je te crois Si Moussa... De toutes les manières aujourd'hui le retard était écrit. Si le moteur avait démarré normalement, tu aurais trouvé sur ta route, des musiciens des lions, des tigres, des éléphants...

Le chauffeur d'autocar se mit en colère :

- Ah ! Si Larbi, je ne t'ai jamais manqué de respect alors ne te moque pas de moi ! C'est quoi cette histoire de lions, de tigres et d'éléphants qui bloquent la route ?

Larbi plaqua sa main droite



contre sa poitrine pour mieux affirmer sa bonne foi.

- Mais Si Moussa, je n'ai jamais eu l'intention de me moquer de toi. Il y a bien eu le cortège d'un cirque qui a bloqué toute la route. D'ailleurs en le voyant, je me suis dit que c'était lui qui a provoqué ton retard...

- Ne te moque pas de moi, mon jeune ami. Tu m'es très

sympathique et j'aimerais que nous en restions là.

- Inaal echitane ! Si Moussa. Je ne suis pas en train de me moquer de toi. Il y avait des musiciens et des roulottes transportant des animaux de toute sorte. Il y avait des animaux inoffensifs comme les chevaux, les éléphants et puis des fauves...

- Des tigres et des lions ?

- Oui. D'ailleurs, nous allons les rencontrer bientôt... s'ils ne nous laissent pas passer jamais nous n'arriverons à l'heure en ville. Et je vais me faire savonner. Il y a même des risques que je sois viré de mon poste de chef d'atelier de mécanique de l'APC.

K.A (à suivre...)

UN SI BON... MALAISE (5^e PARTIE)

Le jeune homme qui avait aidé Nadia décide de poursuivre son œuvre de bienfaisance en accompagnant celle-ci chez elle. Mais la jeune fille le soupçonne d'avoir un dessein malsain.

Par Tania Hamadi

Soudain, un taxi s'arrête devant Nadia. Un homme d'une quarantaine d'années et un enfant en descendent. Au moment où le taxi va faire demi-tour pour s'en aller, Dalila le hèle en agitant son bras droit. La voiture s'arrête et elle s'approche de la portière dont la vitre est baissée.

- Vous pouvez m'emmener aux Anassers, s'il vous plaît ?

Oui, bien sûr.

Nadia s'installe à l'arrière au moment même où une voiture blanche s'arrête près de l'endroit où elle se tenait quelques instants plus tôt. Elle se retourne et reconnaît le jeune homme qui s'était montré si gentil avec elle et qui la prendrait pour une ingrate s'il était honnête dans ses intentions, se dit-elle. Par contre, s'il voulait juste passer du bon temps, il regretterait la proie qui vient de lui échapper. Il l'oublierait dès qu'il aurait repéré une autre victime.

Moins d'une demi-heure plus tard, Nadia arrive à la maison. Elle s'empresse de se laver le visage et la nuque comme pour se débarrasser d'une gangue qui a voulu s'emparer de la partie supérieure de son corps.

Elle trouve cette comparaison ridicule. Mais en fait, c'est tout son être qu'elle trouve ridicule. Parfois, elle se dit que sa naissance a été une erreur ! C'était un blasphème qu'elle proférait, elle le savait mais elle était tellement blasée que même l'Enfer ne lui faisait pas peur ! Y a-t-il pire Enfer qu'une vie monotone où il ne se passe jamais rien et où les jours se ressemblent ?

- Tu es rentrée plus tôt que d'habitude aujourd'hui ! Lui fait remarquer sa mère.

- C'est vrai ! D'habitude, j'effectue une partie du trajet à pied. Mais aujourd'hui, j'étais si



fatiguée que j'ai pris un taxi.

- Ah ! Mais si tu es venue en taxi, tu es en retard.

- Oui, mais ce taxi, il a bien fallu que je l'attende! riposte-t-elle avec irritation.

- C'est vrai.

-Et tu sais le monde qu'il y a aux stations de taxi, les jeudis !

- Oui, c'est vrai... euh... Nous avons mangé du riz à midi... Tu n'as qu'à le réchauf-

fer !

- C'est ce que j'allais faire...

Pendant que le riz chauffe à feu doux, Nadia se rappelle le beau jeune homme qui lui était venu en aide et qu'elle avait fui comme si elle avait peur de lui. Et s'il était sincère ? Cela signifierait qu'elle avait méprisé la main tendue du Destin.

T.H (À SUIVRE...)

UNE EXPO DÉDIÉE À LA MÉMOIRE QUAND L'ART REJOINT L'HISTOIRE

Le musée public national d'art de la wilaya de Sétif organise depuis quelques jours une exposition d'œuvres artistiques qui se poursuivra jusqu'au 30 mai.

Par Malika Azeb

Cette exposition se veut un hymne à la liberté et une ode à la mémoire, en écho aux 79 années écoulées depuis mai 1945, année importante pour la ville de Sétif et l'Algérie tout entière.

L'établissement « La Galerie Jaune », met en lumière l'artiste algérien Boubakeur Smaâne, à travers une exposition d'art baptisée du nom de « La Liberté ».

Un voyage artistique, qui permet à l'artiste d'ouvrir son cœur au public et de donner à voir l'amour de la patrie.

Cette exposition consiste à dévoiler au public 79 œuvres de cet artiste, qui utilise des formes et des figures afin d'exprimer ses sentiments.

Cette forme d'autonomie créatrice qui motive Boubakeur Smaâne à rendre grâce à la liberté qui a permis à son peuple d'obtenir l'indépendance.

En effet, dans chaque toile se trouve un mélange astucieux de formes et de couleur, qui sont une invitation à la réflexion.

Le but de cette exposition, n'est pas seulement d'ordre artistique. Il va au-delà ; c'est la transmission d'un témoignage émouvant de l'histoire de l'Algérie et une célébration de la liberté sous toutes ses formes. A noter que cet événement est entièrement libre d'accès.

M.A



A CAUSE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

LES PRODUCTEURS DE COTON DU TCHAD SUENT POUR RIEN

Dans le sud de Tchad et particulièrement à Kagtaou, les producteurs du coton, sont de plus en plus découragés, du fait des changements climatiques qui touchent directement la culture du coton, et sans parler des conflits sans fin entre éleveurs et agriculteurs.

Sous une chaleur écrasante, Déclador Rimleideoudje dans son champ passe entre des milliers de plants de cotons, qui, espère-t-il, donneront des centaines de kilos de coton, l'or blanc de cette région du sud du pays.

À l'entrée du village de Kagtaou, un jeune agriculteur handicapé attend dans son camion dans la benne débordant de coton, pour le vendre à une société semi privée « Coton Tchad », tout en craignant les pluies subites qui lui font craindre la perte de sa récolte.

Pour ce jeune bossueur, même si la culture du

coton le passionne le travail est très difficile notamment après que ses bénéfices ont été divisés par trois depuis la dernière récolte.

Les manifestations du changement climatique, entraînent des irrégularités pluviométriques marquées tantôt par la sécheresse, tantôt par les inondations, entraînant des baisses énormes de la production, explique un climatologue de l'université de N'djamena.

Autre problème impactant la culture du coton : le conflit qui oppose les éleveurs nomades venant des zones arides sahéliennes du nord aux cultivateurs autochtones sédentaires du sud.

Les premiers laissant paître leurs troupeaux dans les champs des seconds, ou leur disputant carrément la propriété de certaines parcelles de terre. En mars dernier, au moins 23 personnes ont été tuées en seulement sept jours d'affron-

tements et ces combats n'épargnent ni femmes ni enfants.

En 2022, les inondations ont ravagé plus de 350.000 hectares de cultures et pas moins de 20.000 têtes de bétail ont péri dans cette partie du sud de Tchad.

Depuis avril, le continent Africain fait face à des phénomènes climatiques extrêmes, à l'ouest des vagues de chaleur dépassant 48 degrés et à l'est des pluies diluviennes aux conséquences parfois meurtrières comme au Kenya et en Tanzanie.

Le coton, un des produits phares de l'agriculture Tchadienne, a vu ses exportations se réduire considérablement. Si cela continue, ce sera la fin de la production de de coton dans cette région.

M.A

FESTIVAL IMEDGHASSEN PROJECTION DES PREMIERS COURTS-MÉTRAGES EN COMPÉTITION

Les premiers courts-métrages en compétition dans le cadre du 4e Festival international "Imedghassen" du cinéma (11-15 mai) ont été projetés dans la soirée de dimanche à Batna.

Les amateurs du 7e art ont pu apprécier, dans la salle de la cinémathèque, au centre-ville, des courts-métrages traitant de faits sociaux intitulés: "Aldja", une production franco-algérienne, "Hamza", de Palestine, "Synkopat", d'Espagne, "The dolls game", d'Iran, "Buzz", du Soudan, "A night of riots", de Chypre, et "The wheel", de Turquie. Malgré un retard d'environ deux heures, le public présent, composé essentiellement de jeunes, a fait preuve de patience, tenant à assister à la projection de tous les films programmés pour cette première soirée qui s'est poursuivie au-delà de minuit.

Parallèlement aux films en compétition, la soirée de dimanche a été marquée par la projection honorifique d'un long métrage intitulé "Wilaya, Lagrimas de arena" (larmes de sable), du réalisateur espagnol Pedro Perez- Rosado.

Cette œuvre raconte l'histoire d'une réfugiée de la République arabe sahraouie démocratique vivant déchirée entre ses souvenirs, dans sa ville natale, au Sahara occidental, et sa famille et ses amis en Espagne

où elle a vécu pendant un certain temps.

Lors de la conférence de presse ayant précédé l'ouverture de la manifestation, le président du jury, le bulgare Todor Chapkanov, avait estimé que les films en lice pour le trophée du Festival "valaient la peine d'être regardés".

Il avait déclaré que la tâche du jury "n'allait pas être aisée pour départager les concurrents", ajoutant cependant que les prix seraient décernés "à ceux qui les méritent vraiment".

Pour sa part, le réalisateur et scénariste algérien Tahar Boukella, membre du jury, a souligné "l'importance du Festival qui, malgré les moyens modestes des organisateurs, a pu atteindre sa 4ème édition en tant qu'outil d'encouragement du court-métrage".

Ce 4e Festival international "Imadghassen" du cinéma donnera lieu à la projection de 21 courts métrages réalisés et produits dans 17 pays.

Des figures connues du 7e art algérien et international, à l'image du bulgare Todor Chapkanov, de l'iranien Mustapha Zamani, et des algériens Kamel Benzerari, Imane Nawal, Fatima Halilou et Mabrouk Ferrouddji, y participent.

R.C

« MODERNISATION » DE L'AGRICULTURE LES AGRICULTEURS DE GHANA DÉNONCENT LE DANGER DES OGM

En Afrique, pour lutter contre l'insécurité alimentaire, les gouvernements optent de plus en plus pour l'introduction des nouvelles technologies dans l'agriculture, entre autre les OGM.

Le Ghana est l'un des derniers pays africain à opter pour les cultures génétiquement modifiées, pour essayer de tirer des profits économiques et de lutter contre l'insécurité alimentaire.

Le gouvernement espère lancer des essais sur le terrain cette année, mais certains activistes environnementaux, s'opposent à l'utilisation des OGM, arguant qu'ils pourraient causer des préjudices irréparables aux semences locales. Un agriculteur affirme que les OGM sont à l'origine de l'apparition d'insectes nuisibles pour les cultures. Des insectes qui ont ravagé une grande partie de la production agricole. Ces ravages sont dus aussi à l'utilisation de produits chimiques entrant dans la lutte contre les maladies. Il y a aussi la mauvaise qualité des semences qui contribue à la faiblesse des rendements agricoles. Le secteur agricole ghanéen perd 300 millions de dollars environ chaque année à cause des parasites de cultures comme les chenilles. Le gouvernement ghanéen a introduit des cultures génétiquement modifiées et a approuvé la vente de 14 cultures génétiquement modifiées : huit semences de maïs et six de soja.

Il affirme que ces cultures sont non seulement résistantes aux maladies et aux parasites mais elles peuvent accroître le rendement agricole. L'utilisation des semences OGM, est de plus en plus répandue en Afrique comme l'Afrique du sud et le Burkina Fasso qui ont opté pour la nouvelle technologie dans le domaine agricole.

Mais au Ghana, les semences OGM sont rejetées par certaines associations qui souhaitent protéger les semences.

L'association des paysans souhaite que le gouvernement commercialise des semences améliorées localement, plutôt que les semences OGM importées.

De son côté le gouvernement, affirme qu'il veillera à ce que les producteurs de cultures génétiquement modifiées respectent les directives dans le but de protéger les cultures locales.

Bref ça tourne en rond.

M.A

LE MOMENT IDÉAL POUR SE RÉVEILLER (UN CONTE D'ALGÉRIE)

Chaque soir, un père réunit ses quatre enfants âgés entre huit et quatorze ans pour leur parler de la vie et de ses surprises, de ses bienfaits et de ses embûches.

Par Nasser Mouzaoui

En guise de conclusion, il leur lançait toujours sur un ton solennel empreint d'une grande sagesse forgée par des années d'expérience : « Mes enfants, pour réussir dans la vie, il faut se lever très tôt » Et à chaque fois, il appuyait cette affirmation avec des arguments aussi solides que les rocs de la montagne qui les avait vus naître, lui et ses ancêtres. « Le matin poursuivait-il parfois, la terre est encore tout imbibée de rosée. Donc la piocher, la bêcher, la retourner et l'ensemencer sont à ce moment-là des activités de tout repos. » Une autre fois, il leur disait : « Très tôt le matin, il ne fait pas encore très chaud; le rendement des bras est alors multiplié par dix. » A chaque fois, il trouvait une bonne raison d'avancer que se lever très tôt était la clef de la réussite. Un matin, très tôt bien sûr, il se rendit avec son fils de huit ans au marché hebdomadaire distant du village où il habitaient d'une douzaine de kilomètres environ. A mi-chemin, ils trouvèrent une bourse en cuir. Le père la ramassa, l'ouvrit et s'aperçut qu'elle contenait au moins une vingtaine de pièces d'or. Autant dire une petite fortune. Le père fièrement regarda son fils et lui dit : « Qu'est-ce que je t'avais dit ? Nous nous sommes levés très tôt et nous avons



trouvé ce trésor ! »

Le gosse se gratta la tête et répliqua poliment :

- Je te dois beaucoup de respect, père, mais ce matin, je crois que tu as tort.

- Ah bon ? J'ai tort ? A ton avis,

nous n'avons rien trouvé ? Cette bourse n'existe pas ?

- Si ! cette bourse existe, père, mais je ne te parle pas d'elle mais de celui qui l'a perdue.

- Tu le connais ?

- Non. Mais laisse-moi t'expli-

quer... Il a plu toute la nuit, n'est-ce pas père ?

- Oui. Où veux-tu en venir ?

- Regarde bien cette bourse, père et dis-moi si elle est mouillée.

Après avoir bien examiné le petit sachet en peau de vache, le père répondit :

- Non, elle n'est pas mouillée.

Il y a juste un peu de boue sur le côté qui reposait sur le sol avant qu'on la ramasse. Mais où veux-tu en venir, mon fils ? Je ne te comprends pas.

- C'est portant clair, mon père. Cela signifie que cette bourse n'est pas la depuis hier soir mais seulement depuis ce matin.

- Et alors ?

- Cela signifie que son propriétaire l'a perdue ce matin. Quelques instants avant notre arrivée ici.

- C'est vrai... Ton raisonnement est juste mon fils, mais où veux-tu en venir ?

- Cela veut dire que celui qui a perdu cette bourse s'est levé avant nous ! Et cela ne lui a pas réussi puisqu'il a perdu une petite fortune.

Le père se gratta la tête et se mit à murmurer :

- hum... Tu as raison, fiston. Celui qui a perdu cette bourse s'est levé avant nous...

Le soir venu, le paysan réunit ses enfants. Il leur parla comme de coutume de tout et de rien. Mais quand arriva le moment de lancer sa célèbre recommandation, il hésita, réfléchit rapidement et lança fièrement :

- Dans la vie, mes enfants, il ne faut pas se lever très tôt... Il ne faut pas se lever très tard. Il faut se lever au bon moment !

N.M

LE SAVOIR-VIVRE DE NOS ANCÊTRES (UN CONTE D'ALGÉRIE)

Nos ancêtres étaient des gens très polis. Lorsqu'ils avaient en face d'eux quelqu'un qui avait menti, ils ne l'accusaient pas de mensonge mais inventaient un mensonge encore plus gros que le sien. C'est le cas dans le récit qui va suivre.

Deux vieillards se rencontrèrent sur une route caillouteuse. Comme ils ne s'étaient pas vus depuis fort longtemps et qu'ils avaient beaucoup de choses à se dire, ils s'assirent à l'ombre d'un arbre. Ils parlèrent alors de leur jeunesse passée, de leur longue vie de peines et de labeur, de leurs joies et leurs déceptions. Ils évoquèrent aussi les vicissitudes du temps, le bouleversement des saisons et le poids des années.

Contrairement à ce qu'ils avaient pensé au début, ils eurent vite fait d'épuiser leurs sujets de conversation. Ils se retrouvèrent alors assis l'un en face de l'autre, n'ayant rien d'autre à échanger que d'interminables sourires ressemblant davantage à une exhibition de mâchoires édentées qu'à l'expression de quelque amabilité. L'un des deux vieux trouva cette situation bien gênante. Aussi décida-t-il de dire n'importe quoi à son vieil ami. Même un mensonge ferait l'affaire ! Il réfléchit et commença :

Mon ami, je vais te raconter ce qui m'est arrivé une fois.

Je veux bien ! Vas y, je t'écoute.

Voilà : cela remonte à plusieurs années. De retour d'un lointain voyage, je longeais le cours d'un fleuve lorsque j'ai été surpris par le coucher du soleil. J'étais si absorbé par les soucis d'ici-bas que je n'avais pas vu passer le temps.

Alors, j'ai fait mes ablutions au bord du fleuve en vue de la prière du crépuscule. Et à peine l'ai-je entamée qu'il s'est passé quelque chose d'incroyable, d'inimaginable...



Que s'est-il passé ? Que s'est-il passé ? Vite, parle, ne me fais pas languir.

C'était un vrai cauchemar ! Figure toi que j'ai aperçu un oiseau...

- Un oiseau ?

- Oui, Mais tellement grand que lorsque j'ai commencé à prier, je n'ai vu que sa tête...

euh... sa queue ne m'est apparue qu'une fois mon devoir de fidèle croyant accompli. Voilà, c'est tout.

Le récit de son vieil ami achevé, le second vieux ajusta son turban, se gratta le menton et dit :

Tu as raison ; ton histoire est vraiment incroyable et inimaginable ! Moi aussi, une fois il m'est arrivé quelque chose d'incroyable et d'inimaginable.

- Ah bon ?

- Il y a de cela plusieurs dizaines d'années, je me trouvais dans une forêt avec une quinzaine de compagnons. Nous revenions d'une guerre. Nous étions blessés, fatigués et affamés. Nous pouvions à peine traîner nos malheureux pieds ! Nous marchions, nous marchions, nous marchions lorsque soudain nous nous sommes trouvés nez à nez avec un arbre.

- Un arbre ?

- Oui. Mais un arbre si grand, si grand qu'il nous avait barré la route ! On aurait dit une montagne ! Comment faire pour passer ?

- Oui ; comment avez-vous fait pour passer ?

- C'est très simple. Nous vous réfléchissons un petit moment et nous nous sommes dit qu'il fallait écarter cette montagne de bois !

- Ah !

- Alors, nous avons fait appel aux quelques forces qui nous restaient encore et ensemble nous nous sommes mis à pousser l'insolite arbre qui nous empêchait de regagner nos foyers. Après plusieurs efforts, nous avons réussi à le déraciner et à le jeter dans un ravin. Voilà toute l'histoire.

N.M

CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE 2024 (2E ÉTAPE) YOUCEF REGUIGUI REMPORTE LA 2^E ÉTAPE

Youcef Reguigui a remporté au sprint la deuxième étape du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2024), disputée hier lundi entre Sidi Bel Abbès et Mostaganem sur une distance de 141 km, avec la participation de 74 coureurs représentant 16 équipes.

Le sociétaire de l'équipe malaisienne Terengganu Cycling Team, s'est adjugé la première place avec un chrono 3h 17m 39 sec, devançant son compatriote Hamza Yacine (Team Madar Pro) et l'Erythréen Maekelle Milkas, auteurs du même chrono. C'est le deuxième succès d'un coureur algérien dans le TAC-2024, après la victoire de Hamza Yacine lors de la première étape disputée dimanche entre Oran et Sidi Bel Abbès. Au classement général Hamza Yacine a conservé le maillot jaune de lea-

der au classement général avec un temps de 6h 37min 31 sec. La troisième étape du TAC-2024, prévue mardi, ralliera Mostaganem à Tenes sur une distance de 156 km.

Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale. Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage.

R.S



L'ALGÉRIEN HAMZA YACINE REMPORTE LA PREMIÈRE ÉTAPE

Le coureur algérien, Hamza Yacine, a remporté la première étape de la 24e édition du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2024), disputée dimanche entre Oran et Sidi Bel Abbès sur une distance de 142 km, en présence de 77 coureurs représentant 16 équipes.

Le sociétaire de l'équipe Team Madar Pro, s'est adjugé la première place avec un chrono

de 3h 19m 52s, devant l'érythréen Meron Teshome Hagos et le Mauricien Christopher Rougier Lagane, auteurs du même chrono.

Pour rappel, le coureur algérien, Nassim Saïdi, a remporté, samedi, le Grand Prix cycliste de la ville d'Oran, qui s'est déroulé sur un parcours fermé de 117 km (18 tours) en présence 72 cyclistes issus de 15 équipes. Le dé-

part et l'arrivée de la course ont été jugés au Centre des Conventions "Mohamed Ben Ahmed." Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale. Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage.

RS

VOLLEYBALL/COUPE D'ALGÉRIE QUALIFICATION HISTORIQUE DE CASTEL BATNA POUR LES DEMI-FINALES

L'équipe de CASTEL Batna est en demi-finales de la Coupe d'Algérie pour la première fois de son histoire. Le sociétaire de la Nationale Une B a réussi un authentique exploit en éliminant le WA Tlemcen (2-3), samedi, à l'occasion des quarts de finale de l'épreuve populaire.

La salle Kara Zaïtri Imama de Tlemcen a été le théâtre de l'une des plus belles histoires de Dame Coupe, édition 2024. En effet, ni la logique ni la hiérarchie n'ont eu le dernier mot dans ce duel déséquilibré, entre un pensionnaire de la Nationale Une A et une équipe du palier inférieur.

Ainsi, les protégés de Abdelkrim Djehiche, entraîneur de CASTEL Batna, ont déjoué les pronostics grâce à une entame de match parfaite. Effectivement, les visiteurs ont pris les devants en remportant le premier set sur le score de 20 à

25. Bousculés dans cette entame de la rencontre, les Tlemceniens ont réagi très vite en égalisant à un set partout (25-17), avant de repasser devant au tableau d'affichage en s'offrant le 3e set (25-23). Toutefois, les visiteurs n'avaient pas encore dit leur dernier mot. Puisant dans leurs réserves, les Jaune et Noir ont trouvé les ressources pour recoller au score (17-25) et, de ce fait, obliger le WAT à aller au tie-break. Un ultime set qui a souri aux gars des Aurès vainqueurs par 15 points à 13. Dans les autres quarts de finale, la JS Messelmoun a sorti le NRB Ourmes (3-1), l'autre représentant de la Nationale Une B, le JSC Ouled Adouane a survolé le derby sétifien en disposant de l'EF Ain Azel (3-0), alors que l'ES Sétif a composé son billet pour le dernier carré en allant damer le pion au MB Béjaïa (1-3).

RS

FOOTBALL/ELIMINATOIRES DU MONDIAL 2026 OUGANDA-ALGÉRIE LE 10 JUIN À KAMPALA

La rencontre Ouganda-Algérie comptant pour la quatrième journée du groupe G des éliminatoires du Mondial 2026 aura lieu le lundi 10 juin 2024 au Mandela National Stadium à Nampole (Kampala), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Le coup d'envoi de la rencontre est programmé à 16h00 (GMT), 17h00 (heure algérienne), selon la même source. Avant d'affronter les "Cranes" de l'Ouganda, les Verts accueilleront la Guinée le jeudi 6 juin 2024 au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00) en match comptant pour la 3e journée (Gr.G) des qualifications de la Coupe du monde 2026. Ce sera les deux premiers matchs officiels pour le nouveau sélectionneur national, le Bosnien Vladimir Petkovic, qui avait signé ses débuts en mars dernier à l'occasion du tournoi amical FIFA-Series 2024 : face à

la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3). Lors des deux premières journées des qualifications du mondial 2026, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait démarré du bon pied en alignant deux victoires de rang : à domicile face à la Somalie (3-1) et en déplacement contre le Mozambique (2-0).

Les "Verts" occupent la tête du classement avec 6 points, avec trois longueurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point. Seul le premier du groupe à l'issue des dix journées des qualifications se qualifiera directement pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Les quatre meilleurs deuxièmes des dix groupes passeront par les barrages.

RS

COUPE D'AFRIQUE DE TENNIS DE TABLE

QUATRE PONGISTES ALGÉRIENS EN 8E DE FINALE



Quatre pongistes de la sélection algérienne (messieurs et dames) ont composé leur billet pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique Individuelle de tennis de table qui se déroule à Kigali au Rwanda (12-14 mai), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de tennis de table (FATT).

Il s'agit de Mehdi Bouloussa qui a pris la première place de la quatrième poule avec deux victoires face au Rwandais François Ichimon (3-0) et l'Ougandais Jonathan Sanioga (3-0).

Même chose pour Lynda Laghribi qui a terminé en tête de la 7e poule en s'imposant d'abord devant l'Éthiopienne Najidi Bordanos (3-0) avant de battre la Mauricienne Kino Rogayah (3-2).

De leur côté, Amine Djellouli et Amina Kessassi ont également composé leur ticket pour les 8es de finale avec une victoire chacun dans leurs poules respectives.

Cette compétition sera suivie par le tournoi qualificatif aux Jeux olympiques 2024 de Paris, prévu du 16 au 18 mai 2024 à Kigali, ajoute la même source.

Composée de quatre athlètes (2 messieurs et 2 dames), la sélection algérienne est conduite les entraîneurs Boukermane Mafrane (dames) et Rabia Hussein (messieurs).

Les quatre athlètes concernés par les deux compétitions sont : Mehdi Bouloussa, Amine Djellouli, Lynda Laghribi et Amina Kessassi.

RS

ESC@LES SUR LE NET



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

NE VOUS INQUIÉTEZ PAS... SOYEZ HEUREUX!

Ceci est pour vous. J'aime vraiment ce qui est dit ici et je vais faire de mon mieux pour le suivre. Merci à la personne qui a écrit ceci. Que Dieu nous bénisse tous alors que nous nous efforçons d'être une bénédiction pour les autres à cet âge, en particulier pour nos enfants.

Entre 60 ans et la mort. Il est temps d'utiliser l'argent que vous avez économisé. Utilisez-le et profitez-en. Ne le gardez pas seulement pour ceux qui n'ont peut-être aucune idée des sacrifices que vous avez faits pour l'obtenir. Rappelez-vous qu'il n'y a rien de plus dangereux qu'un fils ou une belle-fille avec de grandes idées pour votre capital durement gagné.

Avertissement : C'est aussi un mauvais moment pour les investissements, même si cela semble merveilleux ou infaillible. Ils n'apportent que des problèmes et des soucis. C'est le moment pour vous de profiter de la paix et de la tran-

quillité. Arrêtez de vous inquiéter de la situation financière de vos enfants et petits-enfants, et ne vous sentez pas mal de dépenser votre argent pour vous-même. Vous avez pris soin d'eux pendant de nombreuses années, et vous leur avez appris ce que vous pouviez. Vous leur avez donné une éducation, de la nourriture, un abri et un soutien. La responsabilité leur incombe maintenant de gagner leur propre argent.

Gardez une vie saine, sans grand effort physique. Faites de l'exercice modéré (comme marcher tous les jours), mangez bien et dormez. Il est facile de tomber malade, et il devient plus difficile de rester en bonne santé. C'est pourquoi vous devez vous maintenir en bonne forme et être conscient de vos besoins médicaux et physiques. Restez en contact avec votre médecin, faites des tests même lorsque vous vous sentez

bien. Restez informé.

Achetez toujours les meilleurs et les plus beaux articles pour votre moitié. L'objectif principal est de profiter de votre argent avec votre partenaire. Un jour, l'un d'entre vous manquera l'autre, et l'argent ne fournira aucun confort alors, profitez-en ensemble.

Ne vous inquiétez pas pour les petites choses. Vous avez déjà surmonté tant de choses dans votre vie. Vous avez de bons et de mauvais souvenirs, mais l'important est le présent. Ne laissez pas le passé vous entraîner vers le bas et ne laissez pas l'avenir vous effrayer. Sentez-vous bien dans le présent. Les petits problèmes seront bientôt oubliés.

Quelle que soit l'âge, gardez toujours l'amour en vie. Aimez votre partenaire, aimez la vie, aimez votre famille, aimez votre voisin et rappelez-vous : "Un homme n'est pas vieux tant qu'il a de l'intelligence et de l'affection."

Soyez fier, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. N'arrêtez pas d'aller à votre salon de coiffure ou à votre coiffeur, faites-vous vos ongles, allez chez le dermatologue et le dentiste, gardez vos parfums et vos crèmes bien approvisionnés. Lorsque vous êtes bien entretenu à l'extérieur, il s'infiltrera, ce qui vous fait vous sentir fier et fort.

Ne perdez pas de vue les tendances de la mode pour votre âge, mais gardez votre propre sens du style. Vous avez développé votre propre sens de ce qui vous va bien - gardez-le et soyez fier. Cela fait partie de qui vous êtes.

TOUJOURS rester à jour. Lisez les journaux, regardez les nouvelles. Allez en ligne et lisez ce que les gens disent. Assurez-vous d'avoir un compte de messagerie actif et essayez d'utiliser certains de ces réseaux sociaux. Vous serez surpris des vieux amis que vous rencontrerez.

Respectez la jeune génération et leurs opinions. Ils n'ont peut-être pas les mêmes idées que vous, mais ils sont l'avenir et prendront le monde dans leur direction. Donnez des conseils, pas des critiques, et essayez de leur rappeler que la sagesse d'hier s'applique encore aujourd'hui.

N'utilisez jamais la phrase : « Dans mon temps. » Votre temps est venu. Tant que vous êtes en vie, vous faites partie de cette période.

Certaines personnes embrassent leurs années d'or, tandis que d'autres deviennent amères et maures. La vie est trop courte pour perdre vos journées sur ce dernier. Passez votre temps avec des gens positifs et joyeux, cela s'épuisera sur vous et vos journées semble-

ront bien meilleures. Passer votre temps avec des gens amers vous fera vous sentir plus âgé et plus difficile à côtoyer.

Ne vous abandonnez pas à la tentation de vivre avec vos enfants ou petits-enfants (si vous avez un choix financier, c'est-à-dire). Bien sûr, être entouré de famille semble génial, mais nous avons tous besoin de notre vie privée. Ils ont besoin de leur et vous avez besoin du vôtre. Même dans ce cas, ne le faites que si vous sentez que vous avez vraiment besoin d'aide ou que vous ne voulez pas vivre seul.

N'abandonnez pas vos passe-temps. Si vous n'en avez pas, faites-en de nouveaux. Vous pouvez voyager, faire de la randonnée, cuisiner, lire, danser. Vous pouvez adopter un chat ou un chien, faire pousser un potager, jouer aux cartes, aux dames, aux échecs, aux dominos, au golf.

Essayez d'y aller. Sortez de la maison, rencontrez des gens que vous n'avez pas vus depuis un moment, faites l'expérience de quelque chose de nouveau (ou de vieux). L'important est de quitter la maison de temps en temps. Allez dans les musées, promenez-vous dans un parc. Allez-y.

Parlez sur des tons courtois et essayez de ne pas trop vous plaindre ou de critiquer à moins que vous n'en ayez vraiment besoin. Essayez d'accepter les situations telles qu'elles sont.

Les douleurs et l'inconfort vont de pair avec le vieillissement. Essayez de ne pas vous attarder sur eux, mais de les accepter comme faisant partie de la vie.

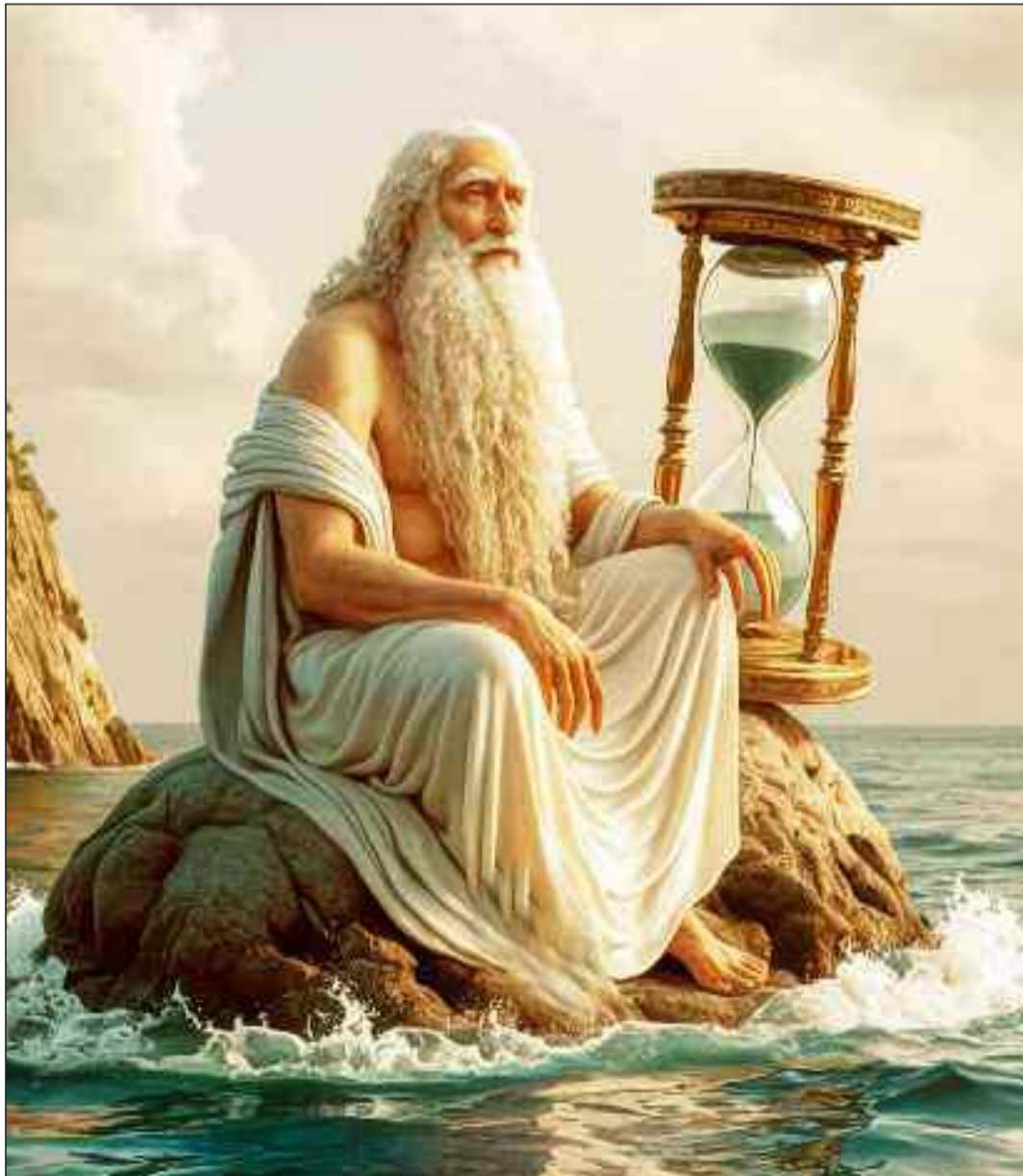
Si vous avez été offensé par quelqu'un, pardonnez-leur. Si vous avez offensé quelqu'un, excusez-vous. Ne traînez pas le ressentiment avec vous. Cela ne sert qu'à vous rendre triste et amer. Peu importe qui avait raison. Quelqu'un a dit un jour : "Garder de la rancune, c'est comme prendre du poison et s'attendre à ce que l'autre personne meure." Ne prenez pas ce poison. Pardonnez, oubliez et continuez votre vie.

Rire. Riez de vos soucis. Rappelez-vous que vous êtes l'un des chanceux. Vous avez réussi à avoir une vie longue. Beaucoup n'atteignent jamais cet âge, n'ont jamais l'expérience d'une vie pleine.

Mes amis précieux, profitez de la vie paisible à ce stade de votre vie...

Ne vous inquiétez pas... soyez heureux !

Publié par la Fine Rime sur Facebook dans Club des Littéraires, le 3 mai 2024.





Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:52	12:44	16:32	19:46	21:24

SAHARA OCCIDENTAL

L'UE EXHORTÉE À RESPECTER LE DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION

La communauté sahraouie établie en Belgique a organisé un rassemblement à Bruxelles pour exhorter l'Union européenne (UE) à "respecter le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination" et à cesser de "participer au pillage systématique de ses ressources naturelles", alertant sur les "graves violations" des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental. Les manifestants ont battu le pavé devant le siège du Parlement européen, aux cris de "Liberté aux prisonniers sahraouis" et "Pas d'alternative au référendum d'autodétermination", à l'appel de l'Association de la communauté sahraouie en Belgique. Beaucoup brandissaient le drapeau national de la République arabe sahraouie et démocratique (RASD) barré d'un "Sahara libre", et des banderoles pour demander à l'UE et ses Etats membres de "respecter le droit international". Lors de cette manifestation, organisée durant le week-end, les membres de la communauté sahraouie établie en Belgique, soutenus par de nombreux sympathisants et partisans de la cause sahraouie, ont exhorté l'UE à "assumer ses responsabilités envers le peuple sahraoui" et à "respecter la légitimité internationale en respectant le droit du



peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance." Les manifestants qui ont alerté sur "les graves violations commises par l'occupation marocaine et son appareil de sécurité dans les territoires occupés du Sahara occidental à l'encontre des civils sahraouis", ont affirmé également suivre avec "préoccupation" et "grande inquiétude" la situation des prisonniers sahraouis, détenus au Maroc. Exigeant la libération de tous les prisonniers civils sahraouis détenus dans les prisons de l'occupant marocain, les manifestants ont appelé l'UE à "faire pression sur le Maroc pour qu'il respecte les droits de l'homme au Sahara occidental" et à "jouer un rôle positif en vue d'élargir le mandat de la Minurso à la surveillance des

droits de l'homme" dans ce territoire. Le rassemblement organisé pour célébrer le 51ème anniversaire de la création du Front Polisario, a également été l'occasion pour les participants d'appeler l'UE à "mettre fin à ses relations avec l'occupant marocain" et à "cesser de participer au pillage systématique des ressources naturelles du Sahara occidental".

Les manifestants ont exhorté l'UE, à ce titre, à "suspendre tous les accords et traités UE-Maroc qui incluent le Sahara occidental" et à "faire pression sur le Maroc pour qu'il mette fin à son occupation du Sahara occidental".

En mars dernier, l'avocate générale de la Cour de justice de l'UE (CJUE), Tamara Cateva, a estimé que la Cour devrait annuler l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable conclu, en 2019, entre l'Union et le Maroc pour plusieurs raisons, notamment celle de l'absence d'un traitement séparé des deux territoires.

"En ne considérant pas le territoire du Sahara occidental et les eaux adjacentes à celui-ci comme étant séparés et distincts de celui du Maroc, le Conseil n'a pas respecté le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental", a-t-elle affirmé, dans ses conclusions. En outre, selon l'avocate générale, l'absence d'un traitement séparé des deux territoires peut également avoir des répercussions sur le droit du peuple du Sahara occidental à jouir et à bénéficier de ses ressources naturelles, y compris les ressources halieutiques dans les eaux adjacentes à ce territoire. R.I

SELON L'UNION INTER-PARLEMENTAIRE ARABE

LE RENFORCEMENT DU STATUT DE LA PALESTINE AUPRÈS DE L'ONU POURRAIT FAVORISER LA STABILITÉ ET LA PAIX

L'Union inter-parlementaire arabe (UIPA) a affirmé que l'admission de la Palestine comme Etat membre de plein droit à l'Organisation des Nations unies (ONU), est un droit légal et humanitaire légitime, soulignant que le renforcement du statut de la Palestine auprès de l'organisation internationale, est à même de favoriser la stabilité et la paix.

La présidence de l'UIPA a rendu public un communiqué, dans lequel elle s'est félicitée du vote à la majorité, des membres de l'Assemblée générale (AG) de l'ONU en faveur de la résolution présentée par le Groupe arabe pour demander l'admission de la Palestine comme Etat membre de plein droit à l'ONU, conformément à l'article 4 de la charte de l'organisation internationale, estimant que "ce droit est légal et humanitaire légitime".

L'UIPA a en outre salué les positions des Etats qui ont voté en faveur de cette résolution historique, lors de la

10e session extraordinaire d'urgence de l'ONU, tenue vendredi passé, affirmant que ce vote "constitue une preuve indéniable que le monde entier est désormais conscient de la réalité et des faits qui consacrent ce droit légal et légitime et soutient la cause juste du peuple palestinien". Partant, l'UIPA "réaffirme que le renforcement du statut de la Palestine auprès de l'ONU, est à même de favoriser la stabilité et la paix et de retrouver l'espoir en la crédibilité de la légalité et du droit international, compte tenu de la situation désastreuse en Palestine occupée, notamment la ville de Rafah dans la bande de Gaza en proie aux massacres commis à l'encontre de ses citoyens civils, sans distinction aucune entre enfants, femmes, personnes âgées ou malades", précise la même source. Dans ce contexte délicat, ajoute le communiqué, l'UIPA a réitéré son appel au Conseil de sécurité à l'effet de "reconsidérer la demande d'admission de la Palestine

comme Etat membre de plein droit à l'ONU, d'intensifier les efforts et les démarches pour amener l'entité sioniste à accepter la solution à deux Etats, de se conformer à l'initiative arabe de paix de 2002 et de réparer l'injustice historique infligée aux frères palestiniens".

A cet effet, "l'UIPA réaffirme sa position immuable et solidaire avec le peuple palestinien et son soutien à cette démarche positive dans l'espoir de poursuivre l'intensification des efforts sérieux et responsables aux plans arabe, régional et international visant à faire cesser les crimes de génocide, à mettre fin à toutes les formes de discrimination raciale et de persécution infligées au peuple palestinien et à œuvrer sans relâche pour lui permettre d'accéder à ses droits légitimes dont le droit au retour et à l'autodétermination, et à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods comme capitale", lit-on dans le communiqué. R..I

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

LE SG DU GEFC EN VISITE DE TRAVAIL EN ALGÉRIE À PARTIR DE CE MARDI

Le secrétaire général (SG) du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Mohamed Hamel, entamera, à partir de ce mardi, une visite de travail de deux jours en Algérie, indique, lundi, un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines.

Lors de sa visite en Algérie, les 14 et 15 mai, M. Hamel aura des rencontres avec le ministre de l'Energie et des Mines et des responsables du secteur, précise le communiqué qui a souligné que cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des efforts conjoints entre l'Algérie et le GECF en matière de recherche scientifique et d'innovation.

Il sera procédé, à cette occasion, à la mise

en place d'un plan et d'un programme d'action à court, moyen et long termes de l'Institut de recherches sur le gaz (GRI), qui a été inauguré le 29 février dernier à Alger, en marge de la tenue du 7e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du GECF, abrité à Alger.

Le GRI se veut un centre d'innovation et de recherches dédié au renforcement de la compréhension et de l'application des techniques liées au gaz dans le monde. Il est le fruit d'une convention signée début 2023 entre le GECF et le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, stipulant d'abriter son siège à Alger.

UNION AFRICAINE

L'ALGÉRIE PARTICIPE À MALABO À LA RÉUNION SUR LE COMMERCE, TOURISME, INDUSTRIE ET RESSOURCES MINÉRALES

L'Algérie prend part aux travaux de la 4ème session ordinaire du Comité technique spécialisé de l'Union Africaine (UA) pour le commerce, le tourisme, l'industrie et les ressources minérales, qui débiteront lundi dans la capitale de la Guinée équatoriale Malabo, indique un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. L'Algérie participe aux travaux de cette session qui prendra fin vendredi, avec une délégation de haut niveau conduite par la cheffe de Cabinet du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Mme Souhila Abellache, et regroupant des représentants du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, du ministère du Tourisme et de l'Artisanat et du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, précise la même source. Des thèmes à dimension continentale liés aux domaines du commerce, de l'industrie, du tourisme et des minéraux, notamment le e-commerce, les zones économiques spéciales et les start-up africaines, seront débattus lors de cette rencontre, conclut le communiqué.